

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LES INDIENS EN FRANCE

CHAPITRE I

Les sauvages canadiens qui, les premiers, foulèrent le sol de la France, furent Taïnoagny et Domagaya. Tous deux appartenaient à la tribu de Honguêdo laquelle était fixée, d'une manière plus ou moins sédentaire, dans la baie de Gaspé. C'était lors du premier voyage de Jacques Cartier au Canada, en 1534. Rapatriés en 1535, ils retournèrent en France l'année suivante avec le Découvreur qui amenait avec eux Donnacona, seigneur ou *agouhanna* de Canada, trois autres sauvages de Stadaconé, et la petite fille d'Agona, chef de la bourgade d'Achelay échelonnée sur la pointe du Platon de Sainte-Croix. Tous moururent en France, et lorsque Cartier revint à Québec, en 1541, la petite sauvagesse seule survivait. Trois avaient été baptisés, et nous possédons l'acte (1) qui en fait foi. La cérémonie eut lieu à Saint-Malo, le 25 mars 1538.

Durant les soixante années qui s'écoulèrent depuis le quatrième voyage de Cartier (1543) et la venue de Champlain à Tadoussac (1603), il n'y a pas le moindre doute que plusieurs sauvages du Canada traversèrent l'Atlantique, entre autres des Montagnais et des Souriquois. Mais il est presque impossible de citer des noms, tant est profonde l'obscurité qui règne sur cette période de l'histoire de la Nouvelle-France.

(1) Ce jour Nostre-Dame XXVe de mars, l'an mil cinq centz trante ouict, furent baptisés troys sauvaiges hommes des parties du Canada prins audit pays par honeste homme Jacques Cartier, cappitaine pour le Roy nostre Sire, pour decouvrir lesdites terres; le premier fut nommé Charles par vénérable et discret maistre Charles de Champ-Girault, doyen et chanoine dudit lieu, parrain principal, et petit parrain, Monsieur le lieutenant, seigneur de la Verderye, et commere Catherine Desgranches, et le second fut nommé Francoys, nom du Roy nostre Sire, par honeste homme Jacques Cartier principal compere et petit compere maistre Pierres Le Gobien, commere, Madame la lieutenantante (*déchiré*) Laverderye (*déchiré*) tiers fut nommé (*déchiré*) par maistre Servan May... (*déchiré*) dudit lieu et petit (*déchiré*) Nouel (*déchiré*) et commere (*déchiré*) Ingart (*déchiré*.)

La même difficulté n'existe pas pour les sauvages du Brésil, avec lesquels les Français commencèrent à entretenir des relations commerciales dès le commencement du XVI^e siècle.

I. LES BRÉSILIENS

La première mention d'un Brésilien emmené en France remonte à l'année 1504. Arosca, chef des Carijos, avait confié à Binot Paulmier de Gonneville, son fils Essoméricq, et lui avait donné, comme compagnon de voyage, un sauvage du nom de Namoa. N'ayant pu ramener le fils à son père, Gonneville l'adopta, lui fit donner une éducation européenne, le maria à une de ses parentes, et le laissa héritier de son nom et de sa fortune. Essoméricq vécut jusqu'en 1583. (1)

Cinq ans plus tard, en 1509, sept sauvages arrivèrent à Rouen avec leurs barques, leurs armes et leurs ornements. (2)

Nous constatons la présence à Saint-Malo d'une jeune Brésilienne, du temps de Jacques Cartier. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le 30 juillet 1528, Me Lancelot Ruffier, vicaire-curé de cette ville conférait le baptême à une Indienne transplantée du Brésil sur la terre de France. Ce fut Catherine des Granges, épouse de Cartier, qui la porta sur les fonts sacrés.

Mais le fait le plus extraordinaire est cette fête brésilienne célébrée en pleine ville de Rouen en l'année 1550. Près de cinquante Tupinambas vinrent simuler leurs combats sur les bords de la Seine, devant Henri II et Catherine de Médicis. Ils mêlèrent à des jeux guerriers leurs danses solennelles. De concert avec les matelots rouennais, ils divertirent leurs "parfaits alliés" et les plus honorables dames de la cour, qui montrèrent "face joyeuse et riante" à la vue des danseurs plus que légèrement vêtus. (3)

En 1563, Charles IX se fit présenter trois Brésiliens arrivés à Rouen quelque temps auparavant. Montaigne, qui fut témoin de cette entrevue, en parle avec une pointe d'ironie: "Tout cela, dit-il, ne va pas trop mal, mais quoi! ils ne portent point de hault-de-chausses."

(1) L. Guérin, *Les Navigateurs français*, p. 54.

(2) G. Gravier, *Le sauvage du Brésil*.

(3) *Bulletin du bibliophile*, article de F. Denis, 1849.

Le 23 mars 1563, des sauvages figuraient à l'entrée triomphale de Charles IX à Troyes, mais le cérémonial se tait sur leur nationalité.

À l'entrée du même souverain à Bordeaux, le 9 avril 1565, on vit paraître trois cents hommes d'armes conduisant douze nations étrangères captives, tels que Grecs, Turcs, Arabes, Egyptiens, Trapobaniens, Indiens, Canariens, Maures, Ethiopiens, Sauvages américains et brésiliens. (1)

En 1612, six jeunes Tupinambas vinrent à Paris avec François de Razilli et le Père Claude d'Abbeville. Ils furent amenés devant la régente et le roi Louis XIII, qu'ils harangèrent dans leur langue. Trois d'entre eux moururent peu après leur arrivée ; on les avait baptisés sous les noms de François, de Jacques et d'Antoine. Les trois qui survécurent, aussi baptisés, avient été nommés Louis-Marie, Louis-de-Saint-Jean et Louis-Henri.

Il ne devient plus guère possible, après cette époque, de tracer le passage de Brésiliens sur la terre de France. Du reste, les Français abandonnèrent bientôt leurs rapports annuels avec le Brésil pour porter leurs pas en Acadie et au Canada.

II. LES SOURIQUOIS

Nous touchons maintenant à une période moins obscure de l'histoire ; aussi la confusion devient-elle moins grande. Le Frère Sagard, les Jésuites, Lescarbot et Champlain nous font connaître plusieurs de ceux qui eurent l'avantage de faire leur tour de France, soit par pure curiosité, soit pour y remplir les humbles fonctions de domestiques, ou encore pour s'y instruire dans la religion et dans la langue française. Les exemples de ces émigrations temporaires ou permanentes sont nombreux. Citons-en quelques-uns, en suivant l'ordre chronologique.

Lors du premier voyage de Champlain dans la Nouvelle-France, Pontgravé emmena en France sur son vaisseau, le fils de Begourat, sagamo algonquin, ainsi qu'une femme iroquoise qui avait été condamnée à mort par les Montagnais, les Algonquins et les Etchemins, après une bataille cruelle, dont ils ne faisaient que d'arriver. Le sieur Prévert de Saint-Malo, prit, aussi dans le même temps,

(1) Th. Godefroy, *Le Cérémonial de France, etc.*

un sauvage de l'Acadie, une femme et deux enfants. Pontgravé avait rapatrié cette année-là (1603) deux sauvages qui avaient fait la traversée avec lui et Chauvin en 1602. (1)

Lescarbot rapporte que le sagamo de la Hève, en Acadie, du nom de Messamoet " avait été autrefois en France, y avait demeuré en la maison du sieur de Grandmont, gouverneur de Bayonne. (2)

Le même écrivain nous dit que le fils de Memembourré avait séjourné à Paris, et qu'il se faisait appeler *Paris* de préférence à Semcoudech, son véritable nom.

Les Souriquois de l'Acadie n'avaient pas autant de propension que les sauvages du Canada à quitter leurs foyers pour aller en terre étrangère. Les deux exemples, que nous venons de citer, sont les seuls que mentionne l'Hérodote de la Nouvelle-France. Les parents ne voulurent jamais consentir à se séparer de leurs enfants en bas âge. Tel fut le cas pour Oagimont, sagamo de la rivière Sainte-Croix ou Schoudic (3), père d'une fillette de onze ans, que Poutrincourt désirait emmener avec lui en France, pour l'attacher au service de la reine. " Elle était bien agréable, écrit Lescarbot. Son père refusa à plusieurs reprises la demande de Poutrincourt, qui lui promettait de le nourrir le reste de ses jours, en considération de l'immense sacrifice qu'il voulait lui imposer."

III. SAVIGNON

En 1610, Champlain emmena avec lui à Paris un jeune sauvage de la tribu huronne, du nom de Savignon, frère de Tregouaroti, capitaine dans son pays. Le fondateur de Québec l'avait accepté temporairement en échange d'un petit Français qu'il avait confié aux Hurons pour lui apprendre leur langage. Son absence du Canada ne se prolongea pas au-delà d'un an. Lescarbot fit sa connaissance à Paris. "J'ai vu souvent, dit-il, ce sauvage de Champlain, nommé Savignon, à Paris, gros garçon et robuste, lequel se moquait voyant quel-

(1) Champlain, *Voyages de 1603*, éd. canad. p. 63.

(2) Lescarbot, p. 534.

(3) Le nom de la rivière Schoudic, vient évidemment de Schoudon, sagamo de la rivière Saint-Jean, en 1607.

quelques fois deux hommes se quereller sans se battre, ou tuer, disant que ce n'étaient que des femmes, et n'avaient point de courage." (1)

Lors de la traite de 1611 au saut Saint-Louis, Savignon accompagnait Champlain, et, devant ses compatriotes réunis au nombre de deux cents, il prononça un discours bien intéressant pour eux. Il leur raconta toutes les péripéties de son voyage, exaltant surtout les réceptions grandioses dont il avait été l'objet. Bref, il les émerveilla par le récit des choses curieuses dont il avait été témoin.

Quelques jours après, Savignon quitta le saut Saint-Louis où il avait failli se noyer en même temps que Louis (2), domestique de M. de Monts. Champlain lui fit quelques légers cadeaux avant de lui dire adieu. Le jeune Huron ne se sépara pas sans regret de son protecteur, lui laissant entendre qu'il allait être malheureux après avoir coulé des jours si tranquilles. Champlain le consola de son mieux, et le renvoya dans sa famille, car c'était une charge pour lui.

CHAPITRE II

Au début de la colonie, les Récollets et les Jésuites ne possédaient que très imparfaitement le langage de ces barbares qu'ils désiraient convertir au catholicisme. Malgré des études incessantes et des dispositions prodigieuses chez quelques-uns, les bons Pères mirent plusieurs années avant de pouvoir en apprendre quelques lambeaux, faute d'interprètes pour les guider ; d'autres ne le purent jamais. C'est alors qu'ils résolurent d'envoyer en France de jeunes sauvages, afin de les faire instruire des vérités de la religion, et leur apprendre en même temps la langue française. Ainsi formés, ils aideraient les Pères dans leurs catéchismes et leurs instructions. Plusieurs petits Indiens prirent ainsi le chemin de la France, où ils résidèrent dans le couvent des Récollets, à Angers, et dans celui des Jésuites, à Rouen. Sur la liste assez bien fournie de ceux que les missionnaires envoyèrent ainsi chez eux, figurent en première ligne un Montagnais, du nom de Pastedechouan, et un Huron appelé Amantacha par les sauvages et le Castor par les Français. Ce dernier a une histoire qui

(1) Lescarbot, liv. V, ch. V.

(2) C'est en mémoire de ce jeune Français, que l'on donna au grand saut le nom de Saint-Louis, qu'il a toujours porté.

n'est pas dénuée d'intérêt. Sa vie est remplie d'aventures ; on aime à les connaître, parce qu'elles nous font mieux saisir le caractère inconstant du sauvage primitif, susceptible de recevoir les bonnes comme les mauvaises impressions, selon le milieu où il se trouve placé. Occupons-nous d'abord du petit Montagnais.

I. PASTEDECHOUAN

Pastedechouan était encore enfant quand il quitta la maison de ses parents à Tadoussac, pour la France. C'était avant la prise de Québec par les Kertk, peu de temps après l'arrivée des missionnaires Récollets dans la Nouvelle-France. Le Père Jean d'Olbeau s'était chargé de son instruction religieuse, et dans un des voyages qu'il entreprit pour le besoin de sa communauté, qui languissait faute de secours temporels, il avait emmené son petit protégé au couvent de la Beaumette, dans la ville d'Angers. Ce fut dans une des paroisses de cette ville que Pastedechouan reçut le saint baptême, comme mention en est faite au registre baptistaire de Saint-Maurille. En voici le texte :

“ Baptême d'un Sauvage de pays du Canada, appelé la Nouvelle-France, du canton de la Grande Rivière Saint-Laurent, qui est la nation des Mango-Geriniony (1), qu'on appelle le Pastre-Chouen, qui signifie en français *Passe-Rivière*, lequel aurait été amené par frère Jean Dolbeau, récollet de la Basmette, près cette ville d'Angers, et interrogé des principes de la foy par le sieur Garonde, grand archidiacre et chanoine théologal député pour ce faire par les sieurs doyen, chanoine et chapitre. Furent parrain, haut et puissant seigneur messire Pierre de Rohan (2), gouverneur au pays et comté du Mayne ; marraine, haute et puissante et vertueuse dame Antoy-nette de Bretagne, femme et épouse dudit sieur prince, lesquels ont nommé ledit sauvage, que ledit Père Jean Dolbeau a assuré être le premier qui avait été baptisé de ladite nation, PIERRE ANTOYNE (3).

(1) Il doit y avoir ici quelque erreur de la part de l'archiviste. Une nation de ce nom n'a jamais existé en Canada. Pastedechouan était, comme nous l'avons dit, un Montagnais de Tadoussac.

(2) Prince de Guéméné, d'après la *Relation* de 1633, p. 6.

(3) Cette pièce a été relevée tout récemment des archives de la paroisse de Saint-Maurille, et nous ne la trouvons nulle part ailleurs.

Pastedechouan, que les *Relations* des Jésuites désignent toujours sous le nom de Pierre, avait appris le français pendant son séjour en France, d'où il était revenu avant le départ de ces religieux du Canada en 1629. A son arrivée il avait été rendu à sa famille, afin de l'obliger à apprendre de nouveau sa langue maternelle qu'il avait presque complètement oubliée. Tout le temps qu'il passa au milieu des catholiques de France, il vécut en bon chrétien, accomplissant à la lettre ses devoirs religieux ; mais, au milieu des siens, il contracta leurs mauvaises habitudes, sinon leurs vices. C'est l'histoire, à peu d'exceptions près, de tous les sauvages, qui se laissent aisément entraîner par les mauvais exemples et les conseils des pervers. La fragilité semble être l'apanage de ces pauvres misérables qui n'ont pas été formés à la vertu sur les genoux de leurs mères. Education vicieuse du premier âge qui laisse des traces ineffaçables pour toute la vie !

Cependant les Jésuites avaient l'œil ouvert sur ce jeune homme dont ils pouvaient tirer un bon parti pour leur œuvre évangélique au milieu des sauvages. Le Père Paul LeJeune en particulier, alors revêtu de la charge éminente de supérieur des missions du Canada, tenait à utiliser ses connaissances pour la rédaction d'un dictionnaire montagnais. La difficulté consistait à l'attirer au séminaire de Notre-Dame-des-Anges où il semblait n'aller qu'avec répugnance. Il préférait suivre Emery de Caën, qui, pour l'attirer à soi, l'avait comblé de politesses, jusqu'à le faire manger à sa table. Bien des obstacles se dressaient donc entre le missionnaire anxieux de s'instruire et le truchement si désiré. La Providence intervint pour le jeter dans les bras des Jésuites, sans qu'il leur en coûtât ni sollicitations ni promesses. Emery de Caën s'aperçut bientôt que Pastedechouan était indigne de sa confiance et il le chassa du fort Saint-Louis. Ne sachant trop où donner la tête, le fripon courut offrir ses services à Du Plessis-Bochart, lieutenant de de Caën. Celui-ci, qui le connaissait bien, l'accueillit, mais lui créa tant de misères, qu'à la fin il lui conseilla, pour s'en débarrasser, d'aller demeurer chez les Jésuites, au moins pour quelques mois, afin qu'il rentrât dans la bonne voie dont il s'était, hélas ! beaucoup trop écarté. Sa femme, fille de Manitou-gache, surnommé La Nasse, l'avait même abandonné, à la suite de désagréments qu'elle en avait reçus.

Ainsi rebuté de tout le monde, Pierre Antoine fut bien aise d'avoir recours aux Jésuites, qui ne demandaient pas mieux que de le recevoir dans leur couvent, pour sauver son âme d'abord, puis en tirer

tout le parti qu'ils pourraient pour leurs travaux de linguistique. Ils l'habillèrent à la française avec des vêtements que le valet de Du Plessis leur procura, et ils l'installèrent à Notre-Dame-des-Anges.

La connaissance des langues sauvages était plus difficile à acquérir alors qu'aujourd'hui. Le missionnaire n'avait à sa disposition ni dictionnaire, ni glossaire. L'unique ressource reposait sur les interprètes. Mais ils étaient difficiles à aborder. Marsolet, qui était très versé dans la langue algonquine, refusait de communiquer sa science aux religieux, ayant juré, disait-il, "qu'il ne donnerait rien du langage des sauvages à qui que ce fût" (1). Pastedechouan devait se montrer plus conciliant, et le Père Le Jeune se mit à l'étude sous son nouveau maître.

"Ayant donc cette commodité, dit-il, je me mets à travailler sans cesse, je fais des conjugaisons, déclinaisons, quelque petite syntaxe, un dictionnaire avec une peine incroyable, car il me fallait demander quelquefois vingt questions pour avoir la connaissance d'un mot tant mon maître peu duit à enseigner variait" (2).

Pierre Antoine remplit ses fonctions de précepteur du Père Le Jeune pendant trois mois, du 15 novembre 1632 au 13 février 1633. Dans l'intervalle il mit ordre aux affaires de sa conscience, quoiqu'il refusât toujours de s'approcher de la sainte table, donnant pour raison qu'il n'avait jamais communié dans son pays, parce qu'il n'était jamais assez bien préparé. C'était bien différent en France, disait-il, "j'étais, là, mieux disposé qu'ici." L'approche du carême avec ses pénitences parut l'effrayer. A tout instant, il posait des questions aux Pères, comme les suivantes : A quel âge est-on obligé de jeûner ? Est-ce qu'on ne doit pas manger de viande durant quarante jours ? La peur du jeûne et de l'abstinence fut la cause de son départ du séminaire.

Un beau matin, Pierre Antoine disparut sans avertir personne, et courut se joindre à un parti de chasseurs conduits par la Nasse, son beau-père. L'expédition ne réussit pas. C'est à peine si l'on put tuer assez de caribous pour ne pas mourir de faim durant les quinze jours passés à travers les forêts du nord de Québec. Pierre faillit même y perdre la vie ; en traversant une rivière, la glace se déroba

(1) *Relation* de 1633, p. 7.

(2) *Ibid.*

sous ses pas, et il ne fut tiré de l'abîme qu'avec la plus grande difficulté.

De retour à Québec, le déserteur courut se réfugier encore une fois chez ses anciens maîtres, où il était sûr de trouver table mise et un bon gîte en tout temps. Mais il ne fit pas la moindre allusion à son escapade, comme s'il eût fait l'action la plus naturelle du monde. Le Père Le Jeune se garda bien de le réprimander ; au contraire, il l'accueillit à bras ouverts, et le réinstalla dans sa chambre au couvent.

Pierre Antoine, revenu à de meilleurs sentiments, reprit ses cours de linguistique, et le Père Le Jeune en profita pour terminer son dictionnaire. Le vendredi saint le sauvage voulut repartir pour la chasse. Le Père lui dit qu'il n'irait point avant de s'acquitter de son devoir pascal, mais, qu'il aurait sa liberté s'il satisfaisait au précepte de l'Eglise. La passion de la chasse, peut-être plus que la satisfaction d'un devoir à accomplir, le décida à se confesser et à communier le jour de Pâques. Le lundi, il quittait le couvent des Jésuites, leur promettant d'y revenir bientôt. Mais il manqua à sa parole. Car, après avoir chassé avec la Nasse pendant quelques jours, il s'enfonça dans les bois pour aller rejoindre ses frères à Tadoussac.

Qu'advint-il ensuite de Pastedechouan ? Les *Relations* sont muettes sur son compte, et l'on ignore s'il persévéra dans la foi dans laquelle il n'était pas profondément ancré, comme on a pu s'en assurer à la lecture de ce qui précède. Le Père Le Jeune dit ce qu'il en pensait : " Pour moi, j'estime qu'il a la foi, j'en ai de très grands indices ; mais comme c'est une foi de crainte et de servitude, et que, d'ailleurs, il est enchaîné par une infinité de mauvaises habitudes, il a de la peine de quitter la liberté blâmable des sauvages, pour s'arrêter sous le joug de la loi de Dieu." (1)

II. AMANTACHA

Le premier jour d'août 1626, le Père Charles Lalemant, supérieur de la mission du Canada, écrivant à son frère Jérôme, lui disait, entre autres choses fort intéressantes : " Voici un petit Huron qui s'en va vous voir ; il est passionné de voir la France. Il nous affectionne grandement, et fait paraître un grand désir d'être ins-

(1) *Relation* de 1633, pp. 20-21.

truit. Néanmoins le père et le capitaine veulent le revoir l'an prochain, nous assurant que, s'il est content, il le nous donnera pour quelques années. Il est fort important de le bien contenter ; car, si une fois cet enfant est bien instruit, voilà une porte ouverte pour entrer en beaucoup de nations où il servirait grandement" (1).

Cet enfant s'appelait Amantacha ; il était fils de Saranhes, demeurant à Teanaustayaé (2), village de la nation des Ours. Emery de Caën l'emmena avec lui en France, et le conduisit d'abord chez son père, à Rouen, puis à Paris. Le duc de Ventadour, alors vice-roi de la Nouvelle-France, le réclama pour le mettre entre les mains des Jésuites, qui voulaient bien se charger de son éducation, car ils désiraient en faire un missionnaire laïc auprès de ses compatriotes hurons. Du moins, c'était le plan du Père Charles Lalemant, qui l'avait choisi à cause de la précocité de son intelligence et de ses excellentes dispositions naturelles.

Le baptême d'Amantacha, qui se fit à Rouen, fut un événement pour la métropole normande, bien qu'on y fût habitué à voir circuler dans les rues, depuis soixante-quinze ans, des Indiens de l'Amérique, tant du Brésil que du Canada. Des matelots, au service d'Emery de Caën, avaient répandu le bruit que le petit catéchumène était le fils du roi de la Nouvelle-France. C'en était assez pour exciter la curiosité publique. Aussi la cathédrale put à peine contenir, ce jour-là, la foule des curieux.

L'archevêque François de Harlay voulut présider lui-même à la cérémonie. Le néophyte fut tenu sur les fonts sacrés par le vice-roi de la province, Henri, duc de Longueville, et par la duchesse de Villars. En considération du roi, Amantacha reçut le nom de *Louis-de-Sainte-Foi*.

C'était dans le temps de l'avent. L'abbé Véron, prédicateur de la station, fit une allusion touchante à cet acte qui avait attiré l'attention et la curiosité publiques ; l'auditoire en fut électrisé, disent les mémoires de l'époque. Cet orateur célèbre fit entrevoir dans cette conquête de l'Eglise, les prémices de la conversion d'une nation toute entière et les plus consolantes espérances.

Louis-de-Sainte-Foi revint au Canada en 1628, croyons-nous, mais il fut pris dans le golfe Saint-Laurent par les Anglais, et renvoyé

(1) *Relation* de 1626, p. 9.

(2) Mission de Saint-Joseph où résidèrent les Jésuites à partir de 1638. Il ne faut pas la confondre avec la résidence de Saint-Joseph d'Ihonatiria fondée en 1633.

en France avec les Français qui avaient subi le même sort que lui. Il repassa de nouveau l'océan en 1629 sur un des vaisseaux de l'amiral Kertk, qui le remit à Champlain. Etienne Brulé, interprète des Hurons, se chargea de le ramener à ses parents chez qui il séjourna jusqu'après le retour des missionnaires et de Champlain.

La *Relation* signale son passage à Québec, le 4 juillet 1633. " Louis Amantacha, dit-elle, Huron qui a été baptisé en France et instruit par nos Pères, et qui aurait fait merveille en son pays, s'il n'eût été pris des Anglais, se vint confesser et communier en notre petite chapelle. Il y avait deux jours qu'il était descendu à Québec, nous venant visiter dès le commencement de son arrivée, je l'invitai à penser un peu à sa conscience, il me promit qu'il le ferait, aussi n'y a-t-il pas manqué " (1).

Amantacha avait puisé, chez les Jésuites, une excellente éducation religieuse qui influa sur sa vie. L'un des frères Kertk, peu ami de ces religieux, ne put s'empêcher de faire, un jour, la remarque qu'il leur était réservé de bien élever les enfants. Olivier le Tardif, interprète digne de foi, rapporta ces paroles au Père Le Jeune, pour les avoir entendues de la bouche du capitaine huguenot. Ce témoignage désintéressé à l'adresse des Jésuites, est d'autant plus précieux à recueillir qu'à cette époque surtout, ils étaient en butte aux plus odieuses calomnies, non-seulement en France, mais aussi à Québec où leurs ennemis avaient fait distribuer l'*Anticotton*, infâme libelle d'un bout à l'autre.

Amantacha rendit, cette année-là (1633), un grand service aux marchands français. Les sauvages avaient tué lâchement l'interprète Brulé, le même qui, lors de la prise de Québec, en 1629, avait trahi sa nation pour vendre ses services aux Kertk. Champlain lui prédit alors qu'il finirait mal. En effet, sa conduite licencieuse au milieu des Hurons ayant attiré sur sa tête la colère de Dieu et la vengeance de ces barbares, l'un d'eux l'assomma, un jour, à coups de hache. Ce crime atroce, dont l'auteur était encore inconnu, avait rendu les Hurons craintifs : ils redoutaient Champlain et en général tous les Français. Lorsqu'ils descendirent, au mois de juillet, pour la traite de leurs fourrures, ils n'osaient pas se rendre à Québec de crainte qu'on ne leur fit un mauvais parti. Champlain crut que le bon moyen de changer leur résolution serait d'expédier Amantacha

(1) *Relation* de 1633, p. 31.

à leur rencontre, comme porteur d'une mission de paix et non de vengeance. La trahison de Brulé méritait son châtement, et Champlain ne voulait pas venger la mort d'un homme qui ne méritait plus d'être considéré comme Français. En conséquence, Amantacha remonta le fleuve jusqu'au saut Saint-Louis, où ses compatriotes étaient déjà en négociations avec les Algonquins de l'île des Allumettes pour trafiquer leurs pelleteries au rabais. L'émissaire de Champlain s'acquitta si bien de sa mission que tous les Hurons, descendus pour la traite au nombre de sept cents, se hâtèrent de se rendre à Québec où ils arrivèrent le 27 juillet.

Deux jours plus tard, les Jésuites eurent un long entretien, au fort Saint-Louis, avec leur ancien élève, au sujet des missions huronnes. Le Père de Brébeuf avait résolu d'entreprendre le voyage et d'y séjourner aussi longtemps qu'il plairait à ses supérieurs. Les Pères Daniel et Davost devaient l'accompagner. Amantacha leur dit que trois religieux, pour tant de milliers d'âmes à convertir, c'était bien peu ; néanmoins il leur donna à entendre qu'ils feraient beaucoup de bien, et il leur promit son concours entier dans leur œuvre d'évangélisation.

Au bout de quelques jours, Amantacha alla demander asile au couvent de Notre-Dame-des-Anges. Il voulait, avant de partir, mettre sa conscience en règle avec Dieu. Le Père Le Jeune le prit à part et eut une dernière conversation avec lui, afin de sonder davantage ses dispositions. Voici l'opinion qui lui en resta : " Je ne trouvais rien que de bon en lui, dit-il, c'est l'un des bons esprits que j'aie vus parmi ces peuples. V. R. me permettra, s'il lui plaît, de le recommander à ses prières et à celles de tous nos Pères et Frères de la province ; car, si une fois l'esprit de Dieu s'empare de cette âme, ce sera un puissant secours pour ceux qui porteront les bonnes nouvelles de l'Évangile en ces contrées, et, au contraire, comme il a fréquenté les Anglais, s'il se porte au mal, il gâtera tout : mais nous avons plus de sujet d'espérer le bien que de craindre le mal " (1).

Amantacha devait suivre les missionnaires dans son pays, mais il fut obligé de partir sans eux, car les Pères ne purent commencer la mission huronne que l'année suivante. Il partit, avec ses parents et compatriotes, après les négociations de la traite.

Au printemps de 1634, la guerre éclata entre les Hurons et les Iroquois. Ceux-ci envahirent le pays de leurs ennemis, en tuèrent

(1) *Relation* de 1633, p. 43.

deux cents et firent plus de cent prisonniers, au nombre desquels se trouvèrent compris Amantacha et son père. Ce dernier réussit cependant à s'échapper et se cacha dans la forêt où il demeura trente jours, souffrant du froid, de la faim et de maladie. Il y serait mort à la peine, si des sauvages de la Nation-Neutre ne l'eussent rencontré fortuitement dans sa retraite. Saranhes était dans un état pitoyable ; il avait les jambes paralysées, et ses sauveurs furent obligés de le transporter à bras jusque dans leur village. A son retour à Teanaustayaé, il raconta aux Pères un fait bien extraordinaire, si toutefois il est vrai. Dans son extrême détresse, comprenant qu'il n'avait plus rien à attendre du côté des humains, il adressa une fervente prière au Dieu d'Amantacha. "Alors, dit-il, j'aperçus à mes côtés un pot de grès, comme j'en avais vu à Québec, rempli d'une liqueur agréable. En même temps j'entendis une voix qui me disait : Saranhes, aie bon courage, tu ne mourras pas ; prends et bois ce qu'il y a dans ce vase, afin de te fortifier. Après en avoir pris quelques gorgées, je me sentis merveilleusement soulagé. Peu de temps après, ajoutait-il je trouvai, accroché à une branche, un petit sac de blé qui me conserva la vie jusqu'au moment où je fis la rencontre des sauvages de la Nation-Neutre."

Les missionnaires n'avaient pu réussir encore à convertir le père d'Amantacha. Celui-ci pourtant qui désirait le voir baptiser, ne lui ménageait pas ses bons conseils. Avant la guerre avec les Iroquois, il avait tenté un effort suprême pour le faire changer de vie. Il lui tint à peu près ce langage : "Mon père, puisque vous désirez être chrétien et que vous voulez descendre aux Français, je vous supplie de prendre garde pourquoi vous désirez le baptême ; n'y mettez point les considérations humaines, faites-le pour honorer Dieu et pour le salut de votre âme, et non pour l'attente de quelque bien ou de quelque faveur des Français. Vous avez déjà assez de colliers de porcelaine ; j'en ai encore que je vous laisse. Tout est à vous, n'en recherchez pas davantage ; nous aurons assez de bien, si nous croyons en Dieu et si nous lui obéissons. Quand vous serez là-bas, aux Français, n'allez point jouer de cabanes en cabanes, n'allez point par les maisons des Français faire l'importun ou le caïman ; visitez souvent Monsieur de Champlain, et ne vous éloignez que fort peu des Pères." (1)

Tels étaient les conseils que le fils donnait au père. Saranhes

(1) *Relation* de 1636, p. 71.

était joueur et avare : voilà pourquoi Amantacha insistait toujours pour que les Jésuites attendissent qu'il montrât des dispositions à se corriger, avant de lui conférer le sacrement de baptême.

Au mois de septembre 1636, Amantacha manifesta au Père de Brébeuf le désir de descendre à Québec pour s'y perfectionner dans ses études religieuses. Le Père approuva ce projet, d'autant plus que plusieurs petits Hurons devaient aussi se rendre au séminaire de Notre-Dame-des-Anges pour s'y instruire dans la foi et se faire chrétiens. Mais, des embarras étant survenus, Amantacha résolut de passer l'hiver avec les missionnaires qui s'étaient fixés au milieu de sa tribu. Ce fut pour son bien ; il reprit le chemin du confessionnal qu'il avait quelque peu négligé. A Noël, il fit une confession générale de toute sa vie. Entre temps il servait d'interprète pour les catéchismes et les instructions des missionnaires. Plusieurs traductions écrites du huron en français furent d'un grand secours aux religieux, qui étaient loin d'être familiers avec le langage de leurs ouailles. "Bref, dit la *Relation*, il témoigne que véritablement il a la crainte de Dieu" (1).

En effet le jeune apôtre, quoique oublieux parfois des leçons qu'il avait reçues dans son adolescence, donnait des marques évidentes de sa foi. Son apostolat volontaire semblait s'exercer surtout auprès des membres de sa famille. Un jour, — c'était en septembre 1635, — il vint visiter les missionnaires et il leur demanda la faveur de l'accompagner jusqu'à sa bourgade, afin d'instruire ses parents qui étaient encore païens. Il voulait, en accomplissant cette œuvre de charité, se montrer reconnaissant envers Dieu qui lui avait conservé la vie lorsqu'il était prisonnier au milieu des Iroquois. Ces barbares s'étaient contentés de lui couper un doigt avant de lui donner sa liberté. Les Pères, qui étaient anxieux d'opérer la conversion de cette famille importante, obtempérèrent de grand cœur au vœu si légitime de leur enfant d'adoption ; ils le suivirent à Teanaustayaé où résidaient Saranhes et ses parents. Il fallut commencer par leur inculquer la connaissance des premiers mystères de la religion. Amantacha leur fut d'un grand secours en cette besogne ardue. Les sauvages se montrèrent attentifs aux leçons et prêts à accepter les commandements de Dieu, plutôt que les préceptes de l'Eglise. Saranhes disait que, pour lui, il lui serait plus difficile d'être deux ou trois jours sans manger, que de se soumettre à toutes

(1) *Relation* de 1636, p. 82.

les autres lois. Cependant les missionnaires les astreignirent à l'abstinence du vendredi et du samedi. Malgré toutes les bonnes dispositions de la famille de Louis, les Pères ne jugèrent pas le temps opportun de les baptiser. Saranhes devait mourir avant d'avoir obtenu cet immense bienfait. Sa fin fut bien triste, comme l'atteste le Père Le Mercier, dans une lettre du 21 juin 1637, adressée au Père Le Jeune : " Un jour qu'il se trouva lui seul en sa cabane avec une sienne petite fille, il l'envoya chercher d'une certaine racine qu'ils appellent *Ondachienroa* (1) qui est un poison puissant ; cette enfant y alla fort innocemment, croyant que son père avait dessein de faire quelque médecine, car il avait témoigné quelque petite indisposition ; elle lui en apporte, mais non à son gré, elle y retourne pour la seconde fois ; il en mange son saoul, une grosse fièvre le saisit, et l'emporte en peu de temps " (2).

Saranhes s'était suicidé. On attribua cette mort au chagrin qu'il avait eu de la disparition de son fils. Durant la semaine sainte de l'année 1635, Amantacha était allé trouver les missionnaires pour leur dire adieu et en même temps pour remplir son devoir pascal, avant de partir pour la guerre contre les Iroquois, sous le commandement de ses oncles. A l'époque de la mort de Saranhes, c'est-à-dire, vers la fin d'août 1636, Amantacha n'avait pas encore reparu, et ses parents n'en avaient eu aucune nouvelle. Au mois de mai suivant, la mère qui, jusque là, avait cru que son fils était mort, s'imagina qu'il était retenu prisonnier par les Agniers ; elle prétendait même connaître le nom de celui qui l'avait adopté comme son enfant. " Si cela est, ajoute la *Relation*, nous avons quelque espérance que Dieu nous le rendra par quelque voie que ce soit. Je sais bien que s'il demeure en cette captivité, ce ne sera pas faute d'avoir ici et en France des personnes qui importunent le ciel de vœux et de ferventes prières pour sa délivrance " (2).

La petite fille de Saranhes mourut quelque temps après son pauvre père. " C'était un esprit fort joli et docile à merveille," écrit la *Relation*.

(1) Les sauvages appelaient ainsi toutes les racines vénéneuses. Le Frère Sagard rapporte plusieurs cas d'empoisonnement de Français pour avoir mangé des racines dont ils ignoraient les propriétés toxiques. Les sauvages leur sauvaient la vie au moyen de contre-poison dont ils avaient le secret.

(2) *Relation* de 1637, p. 107.

(3) *Relation* de 1637, p. 166.

Quant à Amantacha ou Louis-de-Sainte-Foi, on n'en entendit plus jamais parler. Avait-il trouvé la mort lors de la campagne qu'il avait entreprise avec son oncle, ou vécut-il chez les Agniers, comme le croyait sa mère, rien ne nous le dit. En tous cas, il nous est agréable de penser qu'il mourut chrétiennement comme il avait vécu.

CHAPITRE III

La sollicitude dont Champlain entourait les sauvages, grands et petits, était non seulement partagée par les Jésuites, mais encore par les Français les plus marquants de la colonie naissante. Les Montagnais surtout avaient fini par se familiariser avec l'idée de placer leurs enfants dans les familles des blancs; ils en tiraient bon parti pour eux-mêmes, en s'attirant la confiance et la gratitude du gouverneur et des agents de la Compagnie des Cent-Associés. La domesticité devint donc le lot d'un bon nombre d'entre eux. Ainsi, la veuve de Louis Hébert, mariée en secondes noces à Guillaume Hubou, avait à son service une petite fille pour sa nourriture et son entretien. Olivier le Tardif s'était chargé d'une autre qu'il avait placée chez Hubou comme pensionnaire. Les Jésuites en avaient pris plusieurs dont ils payaient la pension à Hubou. Sa femme surveillait l'éducation de ces petites sauvagesses. Elles étaient vêtues à la mode française et elles se plaisaient beaucoup à leur nouveau régime de vie. Pour rien au monde elles n'auraient consenti à retourner dans leurs familles, mais elles ne firent pas d'objection à aller en France, quand les Jésuites résolurent de les y envoyer. Les Hospitalières en demandaient avec instance. Ces bonnes religieuses entretenaient, déjà à cette époque (1635), l'espoir de fonder une communauté de leur Ordre dans la Nouvelle-France. Ayant quelques petites Indiennes dans leur couvent à Dieppe, elles pourraient apprendre leur langue avant d'arriver au Canada. C'eût été une grande consolation pour elles en même temps qu'un immense pas de fait pour le bien de l'œuvre, qu'elles méditaient dans le silence du cloître.

Si, d'un côté, certains parents cédaient facilement leurs enfants aux Français, il y en avait d'autres qui posaient leurs conditions, dont l'une était qu'ils ne seraient pas envoyés en France. Le Père Le Jeune mentionne, à ce propos, une jeune fille que son père avait donnée aux Jésuites pour deux ans, pourvu qu'elle restât au pays. C'est d'elle dont parle ce religieux quand il dit: "O, s'il nous était

permis d'en envoyer une qui doit rester en la maison (1) dont j'ai parlé, que je consolerais les personnes qui l'auraient ! Cette enfant n'a de sauvage que le teint et la couleur ; sa douceur, sa docilité, sa modestie, son obéissance la feraient passer pour une petite Française bien née et bien capable d'instruction."

François de Ré, ou monsieur Gand, comme on l'appelait de son temps, avait pris les sauvages en grande amitié. Sa position de commissaire général de la compagnie de la Nouvelle-France, le mettait à portée d'être utile à ces pauvres déshérités de la nature. Non-seulement il les comblait de faveurs, mais il s'occupait aussi de leurs âmes, en aidant les Jésuites dans leur apostolat sacré. Monsieur Gand était, à cet égard, l'émule de Champlain, dont le dévouement aux sauvages ne se démentit jamais. Une preuve, entre plusieurs, est le don qu'il fit aux Jésuites de sa terre de Sillery pour l'établissement d'une résidence. Ce modèle des employés de la Grande-Compagnie avait aussi ses protégés qu'il faisait nourrir à ses frais par la veuve Hébert. En 1636, il envoya un de ces enfants à M. des Noyers, secrétaire d'Etat, pour qu'il lui fit donner une bonne éducation.

L'année suivante, Du Plessis-Bochart emmena en France quatre sauvagesses dont une Iroquoise, que lui avait donnée le capitaine Makheabichtichiou. La duchesse d'Aiguillon s'était chargée de son instruction. De son côté, la jeune Iroquoise, qui fut baptisée sous le nom d'Anne-Thérèse, manifesta un désir extraordinaire de s'instruire. Elle ne se lassait jamais d'entendre parler de Dieu par les carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, chez qui elle était installée. La *Relation* de 1640 fait de grands éloges de sa modestie, de sa délicatesse de conscience, de sa charité et de sa patience dans la maladie. Anne-Thérèse mourut, dans ce couvent, en odeur de sainteté. " Cette âme qui a pris naissance au milieu de la barbarie, écrit le Père Vimont, s'en alla voir celui qu'elle n'a connu que bien tard, mais avec beaucoup d'ardeur et d'amour."

La *Relation* de 1637 mentionne la mort d'un sauvage arrivée à La Rochelle, le 23 septembre de l'année précédente.

En 1638, un sauvage de l'île Miscou, fils de Iouanchou, bien connu des Français, passa en France. Dans une réception qu'il eut chez le roi, il déposa à ses pieds une couronne de porcelaine ou *wampum*, comme gage de la fidélité de ses compatriotes à la couronne de France ; Louis XIII et la reine lui firent voir le Dauphin encore au maillot ;

(1) C'est encore de G. Hubou dont il est question.

et, après lui avoir donné d'autres marques d'amitié, lui firent cadeau de six habits superbes, où l'on ne voyait que toile d'or, velours, satin, panne de soie, écarlate. A son retour à Québec, ce jeune sauvage alla trouver M. de Montmagny à qui il remit ces présents. Le gouverneur voulut en faire lui-même la distribution. Les heureux du jour furent le vieil Iouanchou, son fils, son petit-fils et trois autres sauvages chrétiens.

Le sauvage rapatrié raconta aux nations qui se trouvaient alors à Québec, les merveilles dont il avait été témoin dans la grande capitale. Entre autres choses qui avaient le plus frappé sa curiosité, il leur cita le Saint-Christophe de Notre-Dame qui l'avait effrayé la première fois qu'il le vit ; les carosses, qu'il appelait des cabanes roulantes tirées par des orignaux ; les suisses de la maison royale. C'est le même qui, après son entrevue avec le roi, disait au Jésuite qui l'accompagnait : " Retournons dans mon pays, j'ai tout vu, puisque j'ai vu le roi." Et, après avoir relaté son voyage, le fils d'Iouanchou resta tout le reste du jour sans parler, pensant sans cesse à ce qu'il avait vu.

L'histoire signale encore le passage de plusieurs sauvages dans les grandes villes de France. Presque toutes les nations du Canada y envoyèrent des représentants, depuis l'Esquimau du Labrador jusqu'aux tribus les plus reculées de l'Ouest américain.

Ce va et vient dura bien un demi-siècle, et dut cesser lorsque nos ancêtres se virent en possession, chez eux, d'écoles et de maîtres capables de donner l'instruction aux petits sauvages, devenus faciles à apprivoiser, du moment que leurs pères et mères comprirent que les Français voulaient leur bien à tous.

N. E. DIONNE.

LE COMLOT MAÇONNIQUE CONTRE LA PAPAUTE.

PENDANT LA IÈRE PARTIE DE CE SIÈCLE.

(Premier article.)

On sait que les sociétés secrètes, dans la personne fictive des trois meurtriers d'Hiran, poursuivent trois adversaires toujours vivants à travers les siècles. Les deux premiers sont la Papauté et la monarchie, ou, d'une manière plus générale, l'Eglise et la société civile. Quel est le troisième ? D'après les uns, c'est la magistrature, d'après d'autres, ce sont les armées permanentes, peut-être est-ce l'un et l'autre, ou plutôt tout appui de l'ordre social et religieux.

Quoi qu'il en soit, l'objectif principal des haines de la Franc-Maçonnerie c'est la Papauté. Ruiner la Papauté, c'est ruiner l'Eglise ; et renverser l'Eglise, c'est avoir démoli aux trois-quarts la monarchie et même toute société, dont l'Eglise est le plus ferme soutien. Pour tuer l'ennemi d'un coup, elle vise à la tête.

C'est cette lutte haineuse et acharnée des sociétés secrètes contre la Papauté pendant la première partie du siècle où nous vivons, qui va faire l'objet de cette étude. Nous n'y procéderons que documents en main. Les pièces que nous citerons ont été publiées, la plupart pour la première fois, dans un ouvrage d'un haut intérêt, mais trop peu connu parmi nous, "*L'Eglise romaine en face de la Révolution*," par Créteineau-Joly, auteur aussi consciencieux que bien informé, à qui on a ouvert toutes les archives du Vatican. C'est dire que nous n'avons nullement la prétention de faire ici un travail original. Nous voulons simplement placer sous les yeux du lecteur une suite de documents qui, sans être inédits, lui sont probablement inconnus en tout ou en partie, et qui mettront au grand jour la malice de ces associations ténébreuses si souvent anathématisées par le Siège pontifical.

On entend par Franc-Maçonnerie tantôt l'ensemble des sociétés secrètes, tantôt une société secrète particulière et distincte du carbonarisme. Nous ne nous occuperons que de ce dernier ; car c'est

de son sein que sont sortis les chefs du complot anti-catholique que nous allons étudier.

Le carbonarisme est né au commencement de ce siècle d'une idée royaliste. C'était, à son origine, une association de charbonniers (carbonari) et autres habitants de la Calabre, créée par la reine Caroline de Naples pour la défense du trône contre les envahissements de la Révolution. Ces carbonari, dès ces premières années, s'enveloppaient de mystères, et tandis que la tyrannie de Napoléon s'imposait à coups de canon, ils défendaient la cause du bon droit à coups de poignard portés dans l'ombre, peu à peu ils devinrent exigeants et rebelles. Quand en 1817 l'usurpateur Murat fut tombé fusillé au Pizzo, leur association perdit sa raison d'être. Mais après avoir embrassé la vie de bandits par dévouement, il ne purent plus se résoudre à l'abandonner. Au lieu de se disperser, ils se formèrent en société secrète et retournèrent contre le trône les moyens illégitimes que jusqu'alors ils avaient mis à son service. Le carbonarisme était désormais cette secte maçonnique, la plus violente entre toutes, dont le nom rappelle tant de sanglants souvenirs. Trois ans plus tard, nous le trouvons répandu dans toutes les principales villes de l'Europe, travaillant partout à fomentier la révolution,

Les royautés à peine restaurées et peu affermisses encore, ne s'occupent pas de ses agissements. Seul Pie VII a aperçu le danger, et le dénonce à l'univers. Dès lors c'est contre lui, contre la Papauté, cette gardienne vigilante des sociétés chrétiennes, que le carbonarisme démasqué va tourner toute sa fureur. En 1819, un plan d'attaque est rédigé sous forme d'instruction permanente, et envoyé aux plus avancés parmi les initiés, pour leur prescrire la marche à suivre dans la guerre qu'on a entreprise. Nous reproduisons cette pièce dans son effrayante erudition. (Crét-Joly, t. II, p. 82 et suiv.)

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir à un jour déterminé l'affranchissement du monde entier, la République fraternelle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà des Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traîtres, et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a été déjà fatale à plusieurs reprises. Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la protéger ; il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter les esprits les plus puissants de nos Ventes, il en est un que nous ne devons jamais oublier.

“ La Papauté a exercé de tout temps une action toujours décisive sur les affaires d’Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l’enthousiasme. Partout où il lui plaît d’en évoquer, elle a des amis qui meurent, d’autres qui se dépouillent pour elle. C’est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n’en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd’hui il ne s’agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli ; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l’anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l’idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent dans les siècles le succès d’une bonne cause, il ne faut pas prêter l’oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais qui s’imaginent tous tuer le Catholicisme tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme les cotons de la Grande-Bretagne. Le Catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s’est souvent donné le malin plaisir de jeter de l’eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérences stériles de leur zèle anti-catholique ; permettons leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente. Avec ce passe-port, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

“ Donc, la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l’histoire d’Italie. L’Italie ne peut ni respirer, ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée ; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n’a plus que des divisions à fomenteur, que des haines à voir éclore, que des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses ; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le Pape, quelqu’il soit, ne viendra jamais aux Sociétés secrètes : c’est aux Sociétés secrètes à faire le premier pas vers l’Eglise, dans le but de les vaincre tous deux.

“ Le travail que nous allons entreprendre n’est l’œuvre ni d’un jour, ni d’un mois, ni d’un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

“ Nous n’entendons pas gagner les papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et de quelque manière que to mient les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n’est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L’ambition seule les aurait conduits à l’apo-tasie, le besoin du pouvoir les forcerait à nous immoler. Ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c’est un pape selon nos besoins. Alexandre VI avec tous ses crimes privés ne nous conviendrait pas, car il n’a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du dix-huitième siècle, égaré dans le quinzième. Il a été anathématisé malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l’incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l’Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand pape. C’est à peu près

dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison? C'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbains II et tous les saint Bernard de la Chrétienté.

« Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts; mais quand? mais comment? L'inconnue ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons, dans cette instruction qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de memorandum. Il importe surtout et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le Clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules, sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

« Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Gonsalvi ou puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré? un Albani, un Pallotta, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes; peignez-le cruel et sanguinaire; racontez quelques traits de cruauté qui puissent facilement se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour, inévitablement par respect pour la vérité, montrez, ou plutôt faites montrer par quelque respectable imbécile ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégué ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du Libéralisme, il croit aux Libéraux comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

« Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances et calomnies; mais surtout, écrasez-le dans l'enfant. C'est à la jeunesse qu'il faut aller, c'est elle qu'il faut séduire, elle qu'il nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des Sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisé à garder le plus absolu silence sur ces

choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice, échappé au tribunal de la pénitence, ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

“ Or donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse, et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia*. N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie, dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amenez vos dupes au degré de cuisson voulu. Quand sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

“ Les événements, qui, selon nous, se précipitent trop vite (!), vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et ce sont ces fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait méditer à l'Italie n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps ; mais de ces malheurs, vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (*il Tedesco*) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et de Gibelins, et ainsi, vous vous arrangerez à peu de frais une réputation de bon catholique et de patriote pur.

“ Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune Clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation.* C'est un petit grain de sénévé que nous confions à la terre ; mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

“ Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles

* Cet écrit est daté de l'année 1819.

à vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie, cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone, que le Clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs, tendez vos filets comme Simon Barjone ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer : et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous, vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique. Vous aurez péché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

“ Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des Sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des Ventes, dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira au delà même de nos calculs les plus improbables.”

Ainsi donc, corrompre la jeunesse des écoles et lui infuser le poison des idées révolutionnaires, pour arriver à corrompre le jeune clergé qui se recrute dans ses rangs ; et corrompre le jeune clergé pour qu'il en sorte un jour un pape corrompu et imbu des mêmes idées ; un pape qui travaillera à propager la Révolution et à démolir l'Eglise confiée à sa garde, tel est, en substance, le plan tracé dans cette instruction permanente. C'était tenter l'impossible, puisque Dieu va toujours avec son Eglise : ce plan, cependant, pouvait se réaliser assez pour produire de lamentables ravages. Mais son exécution était hérissée de difficultés. Pour le faire réussir, il fallait une grande habileté, beaucoup de fourberie, et surtout une inaltérable patience, vertu peu commune parmi les carbonari.

On fit donc un triage de quarante membres les plus astucieux de la secte. Cette élite de la perversité constitua la *Vente-Suprême*, dont devaient relever toutes les autres ventes du Carbonarisme et par suite toutes les loges de la Franc-Maçonnerie dont alors le carbonarisme avait accaparé la direction. Cette Haute-Vente n'avait qu'un seul but à poursuivre, la ruine de la Papauté. Ses membres, dont plusieurs occupaient de hautes positions, devaient rester inconnus aux carbonari eux-mêmes, et, pour mieux se soustraire à toute indiscretion, ils cachaient leurs titres de famille sous des noms d'emprunt. La police de l'Etat pontifical est parvenue néanmoins à les connaître. Créteineau-Joly doit avoir soulevé le voile de leurs pseudonymes, à en juger par les détails si précis qu'il nous donne

sur les faits et gestes de plusieurs d'entre eux. Mais celui qui lui a fourni ces renseignements doit lui avoir fait en même temps la défense de les publier.

Cette défense gêne la liberté de l'historien. Il s'en plaint discrètement quand il écrit : " Par respect pour de hautes convenances sociales, nous ne voulons pas violer ces pseudonymes qui protègent maintenant le repentir ou la tombe. L'histoire sera peut-être un jour moins indulgente que l'Eglise " (1).

" Cette monstrueuse association n'a que très peu de statuts. C'est un mineur d'avant garde qu'on débarrasse de tous les fourniments qui pourraient gêner son travail. Il est destiné à marcher sans bruit, à ouvrir la voie et à conduire l'armée au cœur de la place. Les membres de la Vente suprême se soumièrent à ce rôle, et ils furent les plus actifs, les véritables pionniers du complot contre l'Eglise " (2).

La Haute-Vente a en fort petite estime les Francs-Maçons vulgaires, les successeur du templier Jacques Molay. Elle pousse néanmoins à la fondation de nouvelles loges, dont le double but est d'étendre la corruption, mère de l'apostasie, et de trouver sur le nombre plus de recrues pour le Carbonarisme. L'un des siens, le juif connu sous le nom de Piccolo-Tigre, va nous exposer ses vues dans une lettre datée du 18 janvier 1822.

" Ce Juif, dont l'activité est infatigable, et qui ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire, joue à cette époque de 1822 un rôle dans le carbonarisme. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout il laisse des traces de son passage, partout il est affilié aux Sociétés secrètes, et même à la Haute-Vente, des zélés sur lesquels l'impiété peut compter. Aux yeux des gouvernements et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent, un de ces banquiers cosmopolites, ne vivant que d'affaires et ne s'occupant exclusivement que de son commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme sera l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible réunissant dans la même communauté de termes toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Eglise " (3).

(1) Op. cit. t. II, p. 90.

(2) Ibid. p. 118.

(3) Crét.-Joly, opud. cit. p. 124.

Il est l'individu qui écrivait aux agents supérieurs de la Vente piémontaise la lettre suivante :

“ Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toute sorte de congrégations, telles quelles, pourvu que le mystère y domine, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de Confréries religieuses et de Pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide ; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces Confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes ; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard ; puis, à la réflexion, vous serez étonnés vous-mêmes de votre succès.

“ L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses devoirs journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de la rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et des universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes un effet puissant, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

“ Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition. Les Loges peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des citoyens. On dîne trop chez les T. : C. : et T. : R. : F. : de tous les Orients ; mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les Loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philanthropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; puis quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la Société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre.

LE COMLOT MAÇONNIQUE CONTRE LA PAPAUTÉ 667

La haute Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maison souveraine, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce de la Révolution. Le duc d'Orléans est franc-maçon, le prince de Carignan le fut aussi. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de la popularité; accaparez les pour la Franc-Maçonnerie; la haute Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des Francs-Maçons. La Loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la haute Vente peut-être daignera se les affilier. En attendant ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant.

« Une fois qu'un homme, qu'un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs même chez les plus moraux, et l'on va très vite dans cette progression. Ne vous effrayez donc pas de voir les Loges florissantes, lorsque le Carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les Loges que nous comptons pour doubler nos rangs; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire. Elles discutent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale, et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes fondroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter. La loi du progrès social est là, et toute là; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs. Dans les circonstances présentes, ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrirait dans les conditions voulues. Le bourgeois a du bon, le prince encore davantage. Pourtant, que ces agneaux ne se changent pas en renards, comme l'infâme Carignan. La trahison du serment est un arrêt de mort, et tous ces princes faibles ou lâches ambitieux ou repentants, nous trahissent et nous dénoncent. Par bonheur ils ne savaient que peu de choses, rien même, et ils ne peuvent pas mettre sur la trace de nos véritables mystères.

« A mon dernier voyage en France, j'ai vu avec une satisfaction profonde que nos jeunes initiés apportaient une extrême ardeur à la diffusion du Carbonarisme; mais je trouve qu'ils précipitent un peu trop le mouvement. Selon moi, ils font trop de leur haine religieuse une haine politique. La conspiration contre le Siège romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets. Nous sommes exposés à voir germer dans le sein des Sociétés secrètes d'ardentes ambitions; ces ambitions, un fois maîtresses du pouvoir, peuvent nous abandonner. La route que nous suivons n'est pas bien tracée pour nous livrer à des intrigants ou à des tribuns. Il faut décatholiciser le monde, et un ambitieux arrivé à son but se gardera bien de nous seconder. La Révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties. Or un ambitieux ne peut pas vouloir ces choses-là. Nous visons plus haut et plus loin; tâchons donc de nous ménager et de nous fortifier. Ne conspirons que contre Rome: pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défions-nous principalement des exagérations du zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclai-

mations de tribune. A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela ; mais, à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan et qui s'y associent avec plus de fruit. Des offres considérables m'ont été faites : bientôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrons donc, avec impunité, à coup sûr, et sous pavillon britannique, répandre d'un bout de l'Italie à l'autre les livres, brochures, etc., que la Vente jugera à propos de mettre en circulation."

Comme on le voit, cette lettre est un traité théorique de l'art de corrompre les humains. On aura remarqué en outre le ton de dédain profond qui y règne pour ce tas d'*imbéciles* (sic), qui, fascinés par le prestige de l'inconnu, vont frapper à la porte des Vénérables. Piccolo-Tigres en est "*dans l'admiration devant la stupidité humaine.*" Avis aux honnêtes gens qui seraient tentés de mettre le pied dans une Loge.

Le 28 septembre 1823, Léon XII succéda à Pie VII sur le trône pontifical. Ce pape tint pendant cinq ans le gouvernail de l'Eglise avec autant de prudence que de fermeté. Il créa cardinal et ministre d'Etat un homme qui, par sa remarquable intelligence et par sa bravoure toute militaire va faire l'effroi au Carbonarisme. Bernetti est son nom.

" Bernetti fut le bras droit du cardinal Gonsalvi, il est le ministre de Léon XII. Investi d'un pouvoir presque discrétionnaire, il suit déjà les Carbonari à la piste. Il les surprend dans leurs Ventes ; il les traque dans leurs lupanars ; il intercepte leurs correspondances, ces confessions involontaires dont il est impossible de changer la date ou d'altérer les termes. Il leur fait à Rome, dans les Légations, et même au-delà du patrimoine de l'Eglise, une guerre de tous les instants. Cette guerre aura de fâcheux résultats pour le complot anti-chrétien. Les Sociétés secrètes se condamnent à faire les mortes. Pour tirer parti de cette situation équivoque, le Carbonarisme lance sur l'arène des Ventes l'homme, qui " sous le nom de Nubius brillera de toute la splendeur de ses vices." Dorénavant l'histoire de la Haute-Vente va se confondre avec l'histoire de cet homme ; la secte grandira, puis tombera avec lui.

J. R., S. J.

(A suivre.)

LES CANADIENS-FRANCAIS ÉMIGRÉS DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE

PAR LE P. E. HAMON, S. J.

Ce travail a paru dans les *Etudes religieuses* (août et septembre) publiées à Paris par des Pères de la Compagnie de Jésus. Il est divisé en deux parties. Dans la première partie, l'auteur examine "la situation matérielle et sociale des émigrés sur la terre étrangère, comment ils y pratiquent leur religion, les secours et les difficultés qu'ils y rencontrent."

Au début, les difficultés n'ont pas manqué aux émigrés; si elles ont été aplanies, ils le doivent principalement à la sollicitude et à l'assistance de Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington. Les choses se sont sensiblement améliorées au fur et à mesure de l'extension et de l'accroissement des groupes "dans lesquels règne un grand esprit de charité chrétienne, et dont la situation matérielle est généralement aisée, bien que la prévoyance et l'économie n'y soient pas des qualités dominantes, tandis que le luxe, pour lequel il faut être un peu indulgent aux Etats-Unis, absorbe souvent le plus clair du salaire de l'ouvrier et de celui de l'ouvrière." Cependant, "grâce aux efforts incessants du clergé, des habitudes d'épargne se manifestent, depuis quelque temps, chez bon nombre de Canadiens ambitieux de se procurer un *chez soi*."

L'auteur fait de la statistique à l'appui de sa thèse, mais il n'abuse pas de cette science fraîchement éclosée si commode pour établir, au moyen de formules et d'équations algébriques, tout ce qu'on voudra, voire même l'avenir social de l'humanité. Le P. Hamon établit par sa statistique qu'il y a 302,500 Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre, émigrés dont la situation matérielle n'inspire pas la pitié; qu'ils ont, "depuis vingt ans, bâti 120 églises ou chapelles desservies par des prêtres canadiens, 50 couvents où des religieuses, venues du Canada, donnent une éducation catholique et française à plus de 30,000 enfants".

Les enfants, élevés de cette manière, constituent, à tout le moins, une promesse; comme "la femme canadienne fait, quand elle s'en mêle, un *policeman* incomparable," il est permis de conclure que,

lorsque les écolières d'à présent auront une famille à conduire, elles continueront la tradition.

Les faits et les chiffres assemblés par le P. Hamon lui paraissent rassurants, mais pas à un tel degré qu'il n'avertisse les émigrés, vivant à cette heure en tranquillité, que les Yankees ne les aiment pas, et qu'ils "tolèrent cette race réfractaire à l'américanisation, tout simplement par calcul d'intérêt." Après cet avertissement l'auteur donne aux émigrés le conseil éminemment sage de "ne point provoquer leurs ennemis ou leurs adversaires par des déclarations imprudentes et inutiles, car elles les feraient regarder, "non plus comme des instruments de travail à bon compte, mais comme un élément dangereux pour les principes politiques de la République."

Si un conflit surgissait, (tout le monde ne se lamenterait peut-être pas sur le sort des pauvres frères) entre les Yankees et les émigrés, ceux-ci seraient bientôt contraints à quitter le pays dans des conditions ruineuses, ou, s'ils y demeuraient, contraints à subir, au moins pour l'instruction de leurs enfants, la persécution hypocrite de l'école obligatoire, *neutre*, neutralité qui est la synthèse du protestantisme de toutes les sectes. Alors il ne pourrait plus être question pour les Canadiens-Français "d'arriver au but excellent qu'ils se proposent : garder leur langue et leurs coutumes, ce sera en même temps garder leur religion."

L'auteur ne prévoit pas plus l'explosion d'un conflit entre Yankees et Canadiens-Français que la fusion de ceux-ci dans la masse américaine, "c'est un espoir auquel leurs adversaires doivent renoncer ; il faudrait d'abord emporter d'assaut les deux grandes forteresses qui protègent la nationalité canadienne-française, l'église et le couvent. Et certes, ce ne sera pas là une besogne facile à accomplir."

Comme on le voit, l'auteur ne fait l'éloge des émigrés qu'autant qu'ils y ont droit ; il les blâme ou les gourmande quand il faut, et comme il faut.

Dans la seconde partie, qui est d'une allure plus vive que la première, l'auteur analyse, rangés en fort bon ordre les faits qu'il a constatés ; partant de là, il discute "s'il y a des chances probables pour ces émigrés de former un jour au sein de la grande République, un peuple distinct de mœurs et de religion." Il met en regard les chances défavorables et les chances favorables, et conclut pour ces dernières, qui, scrutées sans enthousiasme, lui paraissent devoir l'emporter sur les premières dans l'avenir, comme elles l'ont emporté depuis le début de l'émigration.

Si, par suite d'exigences matérielles, le travail du P. Hamon a paru en deux fois, il n'en forme pas moins un tout indivisible ; il est nécessaire de le lire en entier afin de ne pas prêter à l'auteur des intentions qu'il n'a pas eues, et de ne pas tirer des conséquences à faux. Mais, paraît-il, les *Etudes religieuses*, malgré leur supériorité doctrinale et littéraire, n'ont qu'un nombre très restreint de lecteurs canadiens. Quelques-uns, même après cette lecture nécessaire, pourront, pour des motifs divers, ne pas se ranger à la conclusion de l'auteur ; personne, cependant, ne lui dénierait qu'il expose la cause des émigrés avec clarté, et qu'il la plaide avec franchise et conviction.

Ce qui donne de l'importance au travail du P. Hamon et ce qui doit le faire prendre en sérieuse considération, c'est d'être le résultat de remarques judicieuses faites dans le cours de dix années de contact avec les groupes de Canadiens émigrés, dont il trace l'histoire en observateur qui a bien saisi la situation ; aussi ne manque-t-il pas l'occasion d'opposer les points sombres aux points lumineux. Il écrit avec un louable et sincère désir d'exprimer la vérité, sans enjolivements, mais non sans émailler son récit de traits caractéristiques, parfois en style un peu chaud, bien qu'il ne se laisse emporter, dans ses appréciations ni dans ses réflexions, au-delà des probabilités d'après lesquelles il raisonne.

Si l'auteur manifeste ses sympathies pour les Canadiens-Français qui s'en sont allés à l'étranger, il n'est pas en reste avec ceux qui demeurent. Il regrette "la dépopulation en masse qui est sans doute une calamité pour le Canada," et il engage la population rurale qui aurait une tendance vers l'émigration, à s'attacher plutôt au sol natal pour y fonder des familles de cultivateurs.

L'auteur n'invite point, comme plusieurs se le sont figuré, les Canadiens-Français à émigrer aux Etats-Unis. Le flux de l'émigration lui paraissant, et à beaucoup d'autres qui ne sont aveugles ni de fait ni de parti pris, impossible à endiguer, il demande qu'on ne néglige pas, surtout en vue de l'avenir, de pourvoir aux besoins religieux et moraux d'émigrés au milieu d'un peuple dont l'esprit, âpre au gain, ne va qu'à l'intérêt matériel. Qu'on envoie donc des prêtres canadiens aux émigrés pour "qu'ils gardent leur foi robuste, leurs traditions catholiques saines et vigoureuses, leur vitalité qui n'est surpassée (on peut dire égalée) par aucune autre nation du monde, enfin leur langue maternelle qui sera toujours un lien indissoluble entre eux." Quant aux besoins matériels des émigrés, il n'y a pas

lieu de s'en trop préoccuper ; ils paraissent en bonne voie d'y subvenir eux-mêmes.

La foi des Canadiens émigrés est-elle en un péril plus ou moins prochain ? Dans ce cas la raison et la prévoyance conseillent, la religion et la charité commandent de protéger leur foi en proportion du péril ; Dieu ne sera pas ingrat. Il semble en effet être entré dans les vues de la Providence d'adopter le peuple canadien-français pour être le dépositaire d'une mission divine précisément dans cette Nouvelle-Angleterre, que les farouches Puritains du XVII^e siècle réclamaient "comme leur ayant été donné de Dieu pour être, par eux, vouée au culte et au service du Seigneur Jésus-Christ, pardessus le reste du monde, *above the rest of the world.*" Combien il est merveilleux de voir, sur cette terre, où, il y a un siècle et demi, le prêtre ne pouvait mettre le pied sans être appréhendé au corps par le premier venu des *Saints*, maltraité, expulsé et mis à mort s'il revenait ; combien il est merveilleux de voir, aujourd'hui, s'élever l'église, modeste peut-être, mais où l'on prie le Seigneur avec autant de ferveur que dans la plus opulente cathédrale ; à côté de la maison de Dieu, la demeure de son ministre, puis le couvent et l'école où les enfants apprennent, dans leur langue, à connaître Dieu, à le servir et à honorer les parents et les maîtres qu'il leur a donnés. Cette merveille a été accomplie en vingt ans, sur cent-vingt points différents par des Canadiens-Français. Leur race entreprenante et féconde multipliera, non pas probablement, mais certainement, sur le sol où elle s'implante ; elle deviendra, pourvu qu'elle reste française et catholique, une colonne de l'Église dans l'Amérique septentrionale.

Qu'on se garde de croire que l'expansion de la race canadienne-française ne soit due qu'à l'esprit d'entreprise qui est un de ses traits originaux. Cet esprit y est bien pour quelque chose ; mais Dieu ne mène jamais les hommes au hasard ; il leur donna ce qu'il faut pour être les instruments de ses desseins. Voilà, en substance, la pensée de l'auteur.

Si c'est une illusion, elle est, on l'avouera, généreuse et chrétienne. Aussi est-on quelque peu surpris de voir souffler dessus pour la dissiper, lorsqu'on ne peut supprimer les faits dont elle est la conséquence d'autant plus juste que celle-ci est, chaque jour, confirmée par de nouveaux faits ; s'il y a illusion, ce qui ne ressort pas de l'état des choses, qu'on applique ses efforts à en faire une réalité. Ce sera, en tout cas, prendre un parti utile et profitable aux intérêts

religieux et moraux des émigrés canadiens-français, tandis qu'on se roidit, sans utilité et sans profit, contre un fait dont l'évidence renverse tous les raisonnements qu'on lui oppose.

Le P. Hamon, paraît-il, s'occupe, en ce moment, à compléter son travail ; il le publiera prochainement en brochure, selon le désir que lui en aurait manifesté S. Em. le cardinal, archevêque de Québec.

Quelques lignes pour terminer. L'étude sur les *Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre*, a été accueillie, en France, comme une révélation de l'existence, dans les Etats-Unis, de nombreux groupes de Canadiens conservant, avec une piété filiale et un soin jaloux, leur religion, leurs mœurs et leur langue. Ça été pour les catholiques, au milieu de leur tristesse, une consolation de voir que, dans la Nouvelle-France, se perpétuent, pour se répandre au loin, la foi et les traditions de la France du temps où elle obéissait à Dieu et aux rois qu'il lui donna pendant les dix siècles, qui furent ceux de sa mission civilisatrice par-delà les mers où son drapeau et la croix s'avançaient ensemble.

A. de B.

L'ÉVANGÉLINE ILLUSTRÉE

(EDITION SPÉCIALE.)

Journal commémoratif de la troisième convention générale des Acadiens tenue à Church Point, N.-E. les 13, 14 et 15 août 1890, préparé par un prêtre acadien.

L'Évangéline illustrée, qui n'est pas un "pamphlet", quoi qu'en dise M. l'éditeur, est une jolie brochure in-quarto de trente-deux pages, imprimée sur papier de luxe, et bien brochée sous un couvert or-pâle. C'est une sorte d'écrin national. Nous y retrouvons sans aucun ordre apparent — c'est peut-être un effet de l'art — les souvenirs de la Convention de 1890, des perles cueillies çà et là dans la littérature française et canadienne-française, les gravures et les notices biographiques des principaux hommes politiques et de NN. SS. les évêques des Provinces maritimes, des articles dus à la plume de quelques écrivains, prêtres et laïques du pays d'Évangéline, écrits avec le cœur et tout débordant de foi et de patriotiques aspirations.

C'est dans un de ces articles, digne d'être signalés entre tous, que l'honorable Pascal Poirier répond à cette question si souvent posée : *Les Acadiens conserveront-ils la foi de leurs pères ?* "Oui, dit-il, s'ils conservent leur langue maternelle."

Et certes, ce n'est pas nous qui contredirons cette réponse. Nous croyons, comme l'honorable sénateur, que "la foi catholique des Acadiens sera immuable tant que leur langue française n'aura pas été proscrite. Aussi longtemps qu'ils se raconteront, le soir, rangés autour du foyer, les malheurs et les gloires de leurs aïeux, dans la langue de leurs premiers missionnaires, ils continueront le dimanche à s'agenouiller devant l'autel de Marie, et Pâques les verra chaque année réunis autour de la table sainte."

Les collaborateurs d'*Évangéline* ont donc fait une œuvre qui les honore. Leur journal ne conserve pas seulement le souvenir de la convention de 1890, il renferme de salutaires leçons avec l'expression sincère et énergique de la volonté d'un peuple, petit par le nombre mais grand par le cœur, qui veut, après ses longues souffrances, prospérer sous le soleil de la justice et de la religion, garder intacte sa foi en gardant sa langue, ses coutumes et sa nationalité.

Puisse le peuple Acadien rendre toujours efficaces de si nobles désirs et "d'Évangéline, la vierge des pleurs," continuera de "revéridir la race des martyrs."

L. N. DE L.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

(*Suite et fin.*)

CONCLUSION

La série des effets contingents, des êtres périssables qui se succèdent dans le monde, oblige l'esprit de l'homme à reconnaître une cause, et en dernière analyse, une Cause première, non produite, qui subsiste par sa propre vertu.

Plus significatif encore, l'ordre du monde, le plan des êtres organisés, construits, réglés avec tant d'art, nous révèle la nature de cette cause première ; pour concevoir cet ordre, elle doit être une intelligence, assez compréhensive pour l'embrasser d'un regard dans ses moindres détails, assez puissante pour le réaliser et le conserver.

Cette Cause première est donc un esprit, car l'intelligence est une faculté propre aux substances simples, spirituelles ; elle est distincte de ce monde visible, formé de substances composées, étendues, corporelles ; esprit vivant de la vie intellectuelle, elle connaît, elle veut, elle est un Dieu personnel.—Voilà ce que nous révèle immédiatement l'ordre du monde, et l'argument tiré de cet ordre suffit pour réfuter plusieurs des erreurs fondamentales en vogue aujourd'hui ; quelques réflexions le feront comprendre.

Parmi ceux qui n'admettent pas un Dieu personnel, créateur, principe de l'ordre physique, deux théories surtout se partagent les esprits, l'une est matérialiste, l'autre panthéiste.

Le matérialisme, rajeuni de nos jours sous le nom de positivisme, ne voit dans le monde qu'un amas de molécules douées de forces physiques, chimiques, etc.,—qui par leurs combinaisons successives ont fini par former les aggrégats, les organismes actuels, le système cosmique tel que nous le voyons aujourd'hui. Ainsi après Auguste Comte, Taine, Littré, etc., Renan nous dit : Tout a commencé par les atomes générateurs, qui contiennent en germe toutes les forces de la

nature, et produisent tous les phénomènes, tous les êtres par une évolution continue ; et nouveau Moïse, il nous retrace l'histoire de ces atomes, les périodes qu'ils ont parcourues, période atomique chimique, sidérale, géologique, organique, etc., etc.

Nous pourrions dire à l'auteur de cette nouvelle Genèse ; ces corps primitifs, d'où viennent-ils donc ? Qui leur a donné ces merveilleuses propriétés ? Si l'atome existe par lui-même, s'il est éternel comment n'a-t-il pas encore eu le temps de se développer complètement ?—Mais nous préférons revenir à notre argument cosmologique, et nous disons :

Avec ces éléments aveugles, dispersés dans l'espace, pouvez-vous expliquer l'ordre du monde, même du règne inorganique et minéral ? Comment par l'union fortuite de ces atomes arrivez-vous à l'organisation, à la vie, à la naissance de ces principes qui se meuvent, qui se développent, qui se reproduisent ? N'y eût-il dans la plante, dans l'animal, qu'une aggrégation de cellules, de molécules, qui donc les a poussées à s'unir, à se coordonner d'une manière si savante ?

Oui, l'argument cosmologique réfute directement le système matérialiste : impossible d'expliquer l'ordre, l'harmonie qui brille partout dans le monde par ce concours fortuit de molécules aveugles ; tout ce que nous avons dit le prouve surabondamment.

Le panthéiste, tout en refusant comme l'athée, comme le matérialiste, d'admettre un Dieu personnel, veut une cause d'ordre et d'unité dans la nature, mais cette cause, il la place dans la nature elle-même, il l'identifie avec la substance des êtres qui forment notre univers

Véritable protégée, le système panthéiste revêt des formes sans nombre : d'après les Indous, Brahma seul existe, tout le reste n'est qu'une apparence, une vaine illusion ; d'après Spinoza, la seule réalité est une substance unique, universelle, dont tous les êtres particuliers sont des modes ; modes aussi peu distincts de la substance, que les vagues ne le sont de l'Océan. Pour Schelling et grand nombre de philosophes allemands, c'est une force inconsciente et fatale qui se développe éternellement. De même qu'une semence vivante produit par ses évolutions successives tout ce qu'elle contenait d'abord implicitement, sa tige, ses bourgeons, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, de même cet œuf du monde, ce germe éternel que Schelling nomme l'absolu, devient successivement toutes choses par un progrès continu, et par le passage toujours ascendant d'un règne à un règne plus élevé. De là cette formule du panthéiste allemand : La nature ou l'absolu dort dans le minéral, sommeille dans la plante, rêve dans

l'animal, et se réveille dans l'homme ! C'est dans l'homme que l'absolu, seule substance réelle, arrive à la conscience de lui-même, et là encore il se développe fatalement par le progrès des sciences, des arts, de la civilisation.

Ainsi donc, expliquer le monde sans un Dieu parfait, personnel et vivant, remplacer ce Dieu par une force fatale, inconsciente, qui se déploie dans l'univers sous mille formes diverses, voilà le système panthéiste ; telle est l'idée qui mille fois s'est glissée dans les productions de la philosophie, et même de la littérature de notre siècle.

Le panthéiste a beau dire qu'il admet un Dieu, il a beau déguiser sa pensée sous des formules sonores, il n'admet point de Dieu véritable, point de Cause première intelligente ; d'après lui, tout se fait en vertu d'une aveugle nécessité.

Mais comment une nécessité aveugle peut-elle produire l'ordre ; une force fatale produire des êtres libres ; une force sans intelligence produire des êtres intelligents ?

La nature, disent-ils, aspire fatalement au progrès, à la perfection, à l'idéal ; de là sa marche toujours ascendante.—Comment cela ? Ne l'oubliez pas : d'après vous cette nature est aveugle, comment aspire-t-elle à cet idéal qu'elle ne connaît pas, à cet idéal qui n'existe pas encore, qui en dehors d'elle n'est que néant, que chimère ? Et cet idéal qui présentement n'est rien, comment peut-il attirer la nature, et déterminer l'activité de sa puissance ?

Le panthéiste n'explique donc rien avec son idéal ; il est incapable surtout d'expliquer l'ordre de l'univers. Il n'admet à l'origine des choses qu'une force fatale, inconsciente ; d'après lui donc, une cause aveugle produit l'ordre sans le savoir, elle réalise les fins les plus nobles, les plus variées, par les moyens les mieux adaptés, sans les avoir même soupçonnées. " Cette géométrie, cette mécanique céleste ces principes de la physique et de la chimie, les intentions de la physiologie, toutes ces lois qui, par leur simplicité et leur généralité féconde, font l'étonnement des plus savantes pensées, tout cela n'est que l'œuvre d'une industrie qui s'ignore, habile sans le vouloir, profonde sans le savoir, réalisant l'harmonie universelle par un admirable enchaînement de relations qu'elle a établies sans les comprendre ; que d'absurdités ! Admettre que le monde est la plus merveilleuse œuvre d'art, et refuser d'admettre un artiste suprême ; reconnaître l'œuvre intelligible, et nier l'ouvrier intelligent ! " (M. Caro, *L'idée de Dieu*, p. 312.)

Voilà comment notre preuve cosmologique réfute le panthéisme ;

L'ordre physique proteste contre ses négations : plus encore, l'ordre moral proteste contre cette monstrueuse confusion du monde et de Dieu. Considérez en effet ses conséquences immédiates, évidentes. Non seulement le panthéisme voit Dieu partout, mais il nous dit que Dieu est tout, que tout est Dieu, que tout dans le monde résulte fatalement de cette unique divinité. Que s'en suit-il ? D'après ce symbole, moi-même " je suis Dieu, n'est-il pas vrai ? Mais Dieu n'a que des instincts légitimes, donc je puis sans désordre céder à l'entraînement de mes passions ; Dieu est indépendant, donc je puis ne tenir aucun compte des autorités et des lois ; Dieu est maître de tout ; donc je puis, méprisant toutes les démarcations des propriétés, m'emparer sans façon des champs de mon voisin. Enfin, Dieu est nécessairement irréprochable, quelque action qu'il opère ; donc, si affreux soit le nom dont on est flétri, qu'on s'appelle Sardanapale ou Néron, qu'on ait le front couronné des plus révoltantes infamies, ou les mains trempées dans le sang le plus sacré, celui d'une mère, on peut se présenter au monde la tête haute et fière, et lui dire : Tu n'as pas le droit de m'insulter, je suis plus pur que le soleil ! Tel est le contre-coup moral de cette hideuse doctrine ; voilà les suites de l'un de ces dogmes qu'on appelle inoffensifs ! " (Mgr Plantier).

M. Vacherot lui-même, malgré des idées aussi destructives de l'ordre moral, reconnaît et stigmatise ces conséquences de la doctrine panthéiste. " Diviniser tout, dit-il, c'est tout justifier, tout consacrer. Quelle affreuse nécessité ! Au moins l'athéisme me laisse le droit de me moquer du laid et du ridicule, de maudire le mal et le crime, le panthéisme me refuse ce droit. Entre ne voir Dieu nulle part et le voir partout, mon choix serait bientôt fait ; je préférerais l'athéisme ! " Vous préféreriez l'athéisme ! Soit, mais nous avons vu quelle est son immense absurdité.—Athée ou panthéiste, vous êtes réfuté par l'ordre de l'univers.

Ce Dieu que proclame l'ordre de la nature est aussi un Dieu qui gouverne le monde, et la Providence est une autre suite évidente de l'argument cosmologique.

Qu'est-ce que la Providence ? C'est l'action d'un Dieu sage qui assigne à tous les êtres une fin digne de lui, le soin prévoyant avec lequel il leur donne les moyens d'arriver à leur fin ; c'est le gouvernement efficace d'un Dieu qui dirige tous les êtres à leurs fins particulières, de manière à réaliser l'ordre universel.

Or ce soin d'assigner à chaque être sa fin, de donner à chacun les moyens de l'atteindre, cette attention prévoyante brille partout dans

l'ordre physique ; elle apparaît jusque dans les moindres détails des êtres les plus humbles : les plus petits insectes sont armés, munis des organes, des instruments nécessaires à leur vie, à leurs diverses fonctions.

L'action de la Providence est donc manifeste dans l'ordre matériel. Mais si la cause intelligente et sage qui préside à cet ordre prend un tel soin des êtres les plus infimes, comment pourrait-elle abandonner au hasard les êtres les plus nobles, les plus parfaits, ceux-là seuls qui peuvent s'élever jusqu'à la connaissance, jusqu'à l'admiration de la sagesse et de la bonté créatrice ? — Impossible donc de ne pas le reconnaître ; l'auteur de l'ordre physique est aussi le principe de l'ordre intellectuel et moral ; ce Dieu qui donne des lois au monde des corps est aussi le législateur des esprits, l'auteur de la loi morale : " C'est Dieu qui parle et commande par elle, disait Cicéron, " et par elle, la Providence veut nous guider à notre fin d'une manière convenable à notre nature intelligente et libre.

Ce n'est pas tout : un Dieu bon ne peut manquer de récompenser le mérite, un sage législateur ne peut manquer de donner à sa loi une sanction suffisante ; le Dieu que nous révèle l'ordre du monde nous donne donc aussi l'assurance d'une vie future qui puisse répondre à nos plus nobles aspirations, d'une vie qui soit la sanction puissante de l'ordre moral.

Au lieu de cette perspective, quelle est la fin que nous propose l'athée ou le panthéiste ? Rien autre chose que le néant, ou, ce qui revient au même, la destruction de toute vie personnelle. Écoutons à ce sujet l'un des coryphées de l'athéisme allemand, le fameux Strauss :

" La perte de la foi en la Providence, dit-il, est une des douleurs les plus vives qui accompagnent l'abandon de la croyance chrétienne. On se voit perdu dans l'univers comme dans un immense mécanisme dont les rouages nous épouvantent par le grincement de leurs dents de fer, dont les lourds marteaux frappent à droite et à gauche. Au milieu de ce tumulte étourdissant, l'homme se voit exposé sans défense au danger d'être à chaque instant saisi par les dents de ces roues, ou écrasé par l'un de ces marteaux. — Écrasé pour toujours, anéanti sans espoir !

Tel est le dernier mot de l'athée, comme du panthéiste, sur la vie humaine et sur sa destinée. Mais pour qui ne ferme pas les yeux à la lumière, pour qui sait lire dans la nature les empreintes laissées par la sagesse créatrice, toute autre est la perspective de l'avenir. La

conviction de l'existence d'un Dieu sage, personnel, la vue de cette Providence attentive aux besoins de ses moindres créatures, le fortifient dans les épreuves de la vie, dans l'accomplissement du devoir, lui donnent un fondement solide pour ses espérances, et dans les tristesses du présent, il se dit avec le poète :

“ Voyageurs d'un moment aux rives étrangères,
 Consolerez-vous, vous êtes immortels ! ”

D. L. DE SAINT-ELLIER.

JUSTICE AUX CANADIENS FRANÇAIS, par M. le vicomte de Bouthillier-Chavigny ; in-12 de vi-126 pages, chez Cadieux & Derome, Montréal.

On dit que les Anglais voyagent pour jouir, les Italiens pour rire, les Français pour le dire, et les Gascons pour mentir. M. le baron Pierre de Coubertin doit être Gascon. Il a voyagé en Canada, l'an dernier, après M. de Cotton, un gascon très innocent, celui-là, qui vint nous voir après M. Vignerou, qui se trouve à être le moins gascon des trois.

Pour être de bon compte, il faut avouer que les *impressions* de ces deux derniers sont inoffensives et de bonne foi. Mais M. de Coubertin était un personnage officiel, chargé par le ministre de l'Instruction Publique de France de visiter nos écoles, nos académies et nos collèges, et de rapporter ; ce qui nous a valu, à nous, des gasconnades de pédagogue, et à M. le baron un emploi lucratif.

Pour réfuter ce rapport broché et publié par Hachette, M. le vicomte de Bouthillier-Chavigny a écrit sa brochure intitulée : *Justice aux Canadiens-Français*. C'est un plaidoyer plein de chaleur, d'entrain, d'éloquence et parfois d'une généreuse indignation. Il contient des renseignements propres à éclairer non-seulement certains français habitués à nous juger à la légère et comme au vol, mais même plusieurs de nos compatriotes.

Moins préoccupé de la tournure académique de sa phrase que de l'exactitude des faits et de la solidité des preuves, M. le vicomte a fait de sa *Défense* l'œuvre d'un bon et noble Français, l'éloge victorieux de nos maisons d'éducation, le témoignage sincère “ de son attachement à notre pays et à ses libres institutions, de son admiration pour le soin jaloux avec lequel nous maintenons intact “ dans nos cœur l'esprit de foi.” Les Canadiens-français lui en sont reconnaissants

L. N. DE LALA.

L'HÉRITAGE DE L'ONCLE BROC

(Suite.)

Le sens de ce billet, sinon les termes mêmes étaient bien présents à l'esprit de M. Saint-Hubert.

— Evidemment, se dit-il, cet avis de se mettre en garde est dirigé par Raoul Deschamps contre M. Bertrand Grapinet et je suis un malheureux et un maladroit. Je viens de nuire, sans doute sans le vouloir, au seul homme qui m'ait jamais donné une marque d'intérêt au temps de ma grande misère quand Saint-Hubert n'était encore que ce pauvre Plumasson.

Et il se revit tout-à-coup dans le passé, tel qu'il était à cette époque quand il traînait son baluchon d'études en études et de bureaux en bureaux, en province, affublé d'un sobriquet et ne réussissant qu'à force de courage et de gaieté à repousser les quolibets des employés et des clercs.

Il se rappela Raoul Deschamps dans toute la fleur de la belle jeunesse, avec son sourire éclatant, sa bonne humeur presque enfantine ; et si bon ! Ce louis donné chez M^e Grapinet, il s'en souvenait comme s'il l'avait reçu de la veille . . .

Comment pouvait-il avoir été aussi peu chanceux ou aussi peu habile. Est-ce qu'en dépouillant le vieil accoutrement de Plumasson pour revêtir le bon vêtement de Saint-Hubert il avait aussi changé son esprit avisé en une détestable lourdeur de compréhension !

N'aurait-il pas dû se méfier, en reconnaissant Bertrand Grapinet, qu'il pouvait s'agir de son ancien camarade Raoul Deschamps . . . surtout dans cette circonstance, où l'on apportait un billet adressé à une jeune fille ?

Deux jeunes gens se connaissant peuvent très naturellement connaître la même personne et s'intéresser à elle avec quelque rivalité.

— Je pourrais presque reconstituer maintenant toute cette petite intrigue.

Il le faudra bien d'ailleurs. Il est indispensable que je réfléchisse mûrement à ce qui vient d'arriver et que je répare les fâcheux effets qui peuvent résulter de ma malencontreuse inattention... D'abord, je dois chercher où demeure, à Paris, Raoul Deschamps : il faut l'avertir tout d'abord que l'avis qu'il a donné à celle qu'il aime, peut-être, est aujourd'hui à la connaissance de son rival. J'agirai ensuite de façon à favoriser ses plans... car il a évidemment des vues ou il en aura bientôt ; le billet que je viens de lire l'indique suffisamment dans sa forme discrète.

Saint-Hubert se félicita d'ailleurs d'un détail de son entrevue avec Bertrand Grapinet.

Celui-ci ne l'avait point reconnu et c'était bien heureux, il serait plus à l'aise pour agir.

C'est peut-être ce détail qui donnerait en fin de compte le dessous en cette affaire au fils riche avoué de Rennes.

Et Saint-Hubert ne pensait pas sans un certain plaisir amer au peu d'attention que le dédaigneux Bertrand avait prêté à Plumasson et à ses propos quand il venait vendre des plumes chez M^e Grapinet.

Ce beau fils payerait peut-être aujourd'hui ce dédain.

Il est certain, en effet, que si Bertrand Grapinet eût pu se douter que Saint-Hubert auquel il s'adressait le connaissait lui et Raoul, il eût eu recours à un autre expert et jamais Raoul n'eût pu être averti.

— Pauvre Raoul Deschamps ! Était-il joyeux et sans soucis le jour où je l'ai vu pour la dernière fois sur le pas de la porte de Grapinet. Je l'ai accablé de mes protestations de sympathie et d'offres de service... Ai-je oublié ? Non. Il a besoin de moi aujourd'hui, je le sens ; j'ai du mal à empêcher : du bien à faire... Mais agissons en esprit pratique... Et, d'abord, ne perdons pas de temps en cherchant dans ce grand Paris une piste que nous trouverons à Rennes facilement.

C'est un voyage indispensable pour agir vite et bien.

VI

On comprend ce qui s'était passé le lendemain de l'aventure de Raoul chez Mme Cernay.

Le matin, en voulant prendre une autre robe pour sortir avec sa mère, Cécile avait trouvé le billet de Raoul Deschamps. Sa pre-

mière pensée avait été de le montrer à Mme Cernay en lui exprimant toute sa surprise.

Mme Cernay elle-même n'y comprenait rien.

Qui donc avait pu ainsi s'approcher de sa fille au point de lui glisser ce singulier avis.

Lorsque le soir, selon sa coutume, Bertrand vint faire sa cour à Mlle Cécile Cernay, le whist interminable et obligé fut distancé par les recherches et les observations auxquelles donna lieu le fameux billet trouvé le matin.

Il fallut que Cécile se rappelât quel jour elle avait mis sa robe, où elle était allée ce jour-là, quels gens avaient pu l'approcher. Avait-elle pris le tramway ou l'omnibus, un simple plaisant était-il l'auteur de ce singulier avis qui ne signifierait rien dans ce cas ?...

Cependant Cécile, en y songeant et en voyant l'extrême attention que Bertrand portait à cet incident, regrettait presque d'avoir, dans un mouvement louable, ainsi montré le billet à sa mère. Cet avertissement anonyme et mystérieux l'intriguait d'autant plus qu'elle était loin de ressentir pour Bertrand cette attraction décisive qui lie deux existences.

Elle allait se marier avec lui par devoir plutôt que par amour.

Elle n'était point riche ; les désirs et les conseils de sa mère devaient être obéis. Si elle n'avait pas d'amour pour Bertrand, elle ne ressentait non plus pour lui aucune antipathie.

Dans la franchise de sa nature, la jeune fille, connaissant peu la vie, ne songeait en aucune façon à se dérober à ce qui semblait être sa route tracée d'avance, son sort accepté par sa mère, le guide naturel, le seul à consulter.

Pourtant elle se demandait quel était l'homme qui s'intéressait à elle sans se faire connaître et le faisait savoir si singulièrement.

Mme Cernay laissa sans difficulté emporter le papier par Bertrand Grapinet, et l'on a vu comment celui-ci en avait tiré parti chez M. Saint-Hubert en attendant mieux.

Certes, Raoul était loin de supposer que son mot écrit un peu à la légère eût produit une telle révolution dans le ménage et qu'il pût avoir pour lui de sérieuses conséquences.

Il avait agi en grand enfant qu'il était et en brave cœur, ce qui est souvent la même chose.

Cependant depuis ce moment le souvenir de Cécile le hantait. Quelle charmante petite femme elle ferait, pensait-il !

Et l'image entrevue du bonheur de la famille dans la soirée pas-

sée malgré lui chez Mme Cernay le persécutait d'autant plus vivement, qu'il ne pouvait quitter sa chambre où le retenait la crainte du garde de commerce.

VII

L'étude de M^e Grapinet n'avait pas changé d'aspect depuis deux ans environ que nous y avons pénétré au début de ce récit. Le père Pataquet penchait toujours sa tête chenue sur le rude sillon des expéditions multipliées; le maître clerc possédait encore cet air pincé avec lequel il acceptait les héritages qui favorisaient autrui; le petit clerc avait pris deux ans de plus sans prendre de galons et sans devenir un plus grand clerc.

Tout ce monde travaillait quand, un beau matin, la porte s'ouvrit.

— Messieurs, voulez-vous des plumes ?

Un hurrah demi-étouffé retentit à cette offre connue, faite sur un ton allègre.

— C'est Plumasson ! Eh ! père Plumasson, nous vous croyions mort et enterré... Voilà deux ans que nous n'avons eu la bonne fortune de vous voir.

— Le temps passe vite en effet, messieurs, tout change dans la nature...

— Et moi seul ne peux changer, acheva le petit clerc, aussitôt réprimé par un regard du maître clerc.

— C'est en effet moi, de retour à Rennes, de passage plutôt dans votre ville; j'aurais cru manquer à tous mes devoirs en ne vous rendant pas ma visite. Voulez-vous me permettre de m'asseoir un peu et de poser sur ce coin de la table mon léger baluchon.

M. Saint-Hubert s'assit et constata d'un coup d'œil que rien non plus ne s'était transformé dans l'étude de M^e Grapinet depuis qu'il y était venu pour la dernière fois. Il ne put se défendre d'un sentiment de fierté légitime. Il se rappela ces jours de misère où il traînait sa marchandise, plaçant mal, vendant peu, et mangeant à son appétit seulement les jours où il avait de la chance. Combien alors lui pesaient la hauteur et le dédain de ses clients de rencontre.

S'il ne se présentait pas aujourd'hui ganté soigneusement, le teint frais et souriant, c'est qu'il avait besoin pour ses projets qu'on le crût encore le Plumasson qu'il était autrefois.

Il comparait même, non sans orgueil, son bel établissement du

passage Jouffroy à cette sombre étude de M^e Grapinet où des employés grattaient du papier timbré... Mais il ne fallait pas montrer ce sentiment, il était nécessaire que Saint-Hubert jouât jusqu'au bout son ancien rôle.

— Et vous avez vu beaucoup de pays depuis la dernière fois ? lui demanda Pataquet.

— Beaucoup, monsieur l'expéditionnaire, beaucoup. J'ai vu notamment Paris, la grande ville.

— Et les plaisirs de la capitale ne vous ont point retenu ?

— Ce n'est pas faute d'y avoir rencontré du monde et du plus aimable, monsieur le maître-clerc ; j'y ai même eu l'honneur, je puis bien vous le dire, de prendre un verre avec le fils de M^e Grapinet lui-même, votre excellent patron.

Allons donc !

Tous les yeux convergèrent sur la mise sordide de Plumasson qui ne parut pas interloqué par cette attention peu bienveillante...

— Comme je vous le dis, messieurs.

— Voyons, Plumasson, la plaisanterie a des bornes... Monsieur Bertrand Grapinet ne boit pas ainsi avec le premier venu.

— Merci bien du compliment, mais je maintiens ce que j'avance...

Et d'un ton qui semblait s'échauffer :

— Je vous dirai même fort bien comment le fait s'est passé : M. Bertrand sortait de chez lui, il y a un café en face de la maison...

— Quel café, s'il vous plaît ?

— Le *Café Helvétique*, rue de Bouloi.

Le maître clerc se mit à rire en haussant les épaules.

— Vous vous enfermez vous-même, mon pauvre Plumasson, vous parlez d'un café de la rue de Bouloi et Grapinet fils ne demeure pas rue de Bouloi.

— Cela est trop fort ! reprit Plumasson avec vivacité. Comment M. Bertrand Grapinet n'habite pas rue de Bouloi, n° 49 !

— Il reste 27, rue Geoffroy-Marie. Vous voyez bien que vous nous en contez.

Plumasson feignit de recevoir le coup le plus rude et accepta comme un démenti le renseignement qu'il attendait. Bientôt, cependant, il releva la tête et d'une voix peu assurée :

— Il a dû demeurer à un mouent rue de Bouloi.

— Jamais, vous dis-je, jamais... et nous le savons bien. Est-ce que vous croyez qu'il change de logement tous les quatre matins. C'est bon pour Raoul Deschamps de telles habitudes d'irrégularité !

Avez-vous aussi pris un verre avec M. Raoul ?

Plumasson se fit humble.

— Non, je n'ai pas eu ce plaisir et je le regrette infiniment, j'aurais bien voulu voir M. Raoul Deschamps que j'aimais beaucoup.

— De celui-ci, reprit le maître clerc, on ne connaît plus l'adresse, mais nous l'aurons bientôt, il faut l'espérer.

— Ah ! fit Plumasson, prenant l'air le plus naïf.

— Oui, avant quinze jours, passez à la prison de Clichy, vous le trouverez.

Plumasson pâlit légèrement, mais il contient son émotion :

— Comment ! M. Raoul Deschamps en prison pour dette... Son père est-il donc ruiné ?

En vérité, Plumasson, voici un fait étrange ; nous habitons la province et nous vous apprenons les choses de Paris. Vous ne savez donc pas que Raoul fait le désespoir de M. Michel Deschamps, qu'il se conduit comme le dernier des derniers, que la pension assez belle qu'il reçoit chaque mois est dévorée d'avance ! Ah bien ! si vous vous étiez trouvé ici hier, à la même heure, vous en eussiez entendu sur le compte de votre ami Raoul !... Précisément M. Deschamps de la Sorbière était venu voir M^e Grapinet... Et de là nous l'entendions jurer dans le cabinet du patron — ce malheureux Raoul !... Ce fils indigne... Il mangera tout... Je ne veux plus lui envoyer un sou...

— Calmez-vous disait M^e Grapinet... Il se corrigera.—Non, non, qu'il aille se faire pendre où il voudra, je ne veux plus entendre parler de lui... Il goûtera de la prison, il faut qu'il en goûte !

— Pauvre monsieur Raoul !

— Vous le plaignez ! Vous êtes bien bon. Du reste, nous l'avons tous dit le jour où nous l'avons vu donner vingt francs d'un coup, Raoul tournera mal.

Ces paroles causèrent à Saint-Hubert une peine bien vive ; cependant, ce rappel d'un acte de bienfaisance lui remplissait le cœur d'un surcroît de gratitude envers ce Raoul Deschamps que tous ici accablaient.

Au surplus, maintenant, il en savait assez, le reste ne pouvait que lui être désagréable, sans utilité.

Il tourna donc à court cette conversation en offrant sa marchandise dont personne ne voulut ; le maître clerc même lui dit :

— Mais, mon cher Plumasson, depuis une heure que vous êtes ici avec vos plumes, vous avez perdu votre temps.

— Vous croyez ? repartit Saint-Hubert.

VIII

Raoul Deschamps habitait pour le moment un vague hôtel, et il n'osait en sortir ; il y mangeait, il y passait sa journée assez tristement, toujours sous le coup des poursuites dont il était l'objet.

Personne, pensait-il, ne pourrait trouver l'endroit qu'il s'était choisi pour retraite.

De ce côté, il était bien certain de n'avoir rien à craindre, un seul ami connaissait son adresse, Bertrand Grapinet.

Aussi, quand un matin on frappa à la porte, il n'eut pas de peine à deviner le visiteur qui venait l'arracher pendant un instant à son ennui.

Raoul Deschamps n'était nullement prévenu que Bertrand le savait l'auteur du billet à Mlle Cernay, grâce à la confrontation des écritures chez M. Saint-Hubert. Il ne pouvait s'en douter et le visage de Bertrand plus souriant qu'à l'ordinaire, ne laissait aucunement transparaître qu'il eût des motifs d'en vouloir à son ami Raoul.

— Viens tu dîner avec avec moi ? lui dit Bertrand sur le ton de la meilleure camaraderie.

— Mais, mon cher, tu sais si je me faisais prendre, ce ne serait pas amusant.

— Sans doute, pas amusant, mais on n'est pas pris tous les jours.

— Je ferais mieux d'attendre la nuit tombante. A la nuit, tous les débiteurs sont gris. . .

— Comme des Polonais quelquefois, riposta en riant Bertrand Grapinet.

— Oh ! ne fais pas d'esprit, je t'en conjure, je ne résisterais plus, je te suivrais et il pourrait m'arriver malheur. Les rues sont si mal pavées pour moi. . .

— Je connais un petit restaurant non loin d'ici ; on y est au mieux pour peu de chose. . . Allons !

— Tentateur. . .

— Viens-tu ?

— Je me dégourdirais un peu les jambes, je m'allègerais le cerveau, car ici je t'assure l'air sent affreusement le renfermé.

Et Raoul, d'un geste familier, battait déjà son chapeau mou et s'appêtait à sortir, son indécision le reprit.

Ma foi, non ! dit-il enfin, soyons prudent, je ne sors pas.

— Eh bien ! tu as raison, lui dit son ami ; si tu tombais dans les mains du garde de commerce, je ne me le pardonnerais pas. Reste ; restons plutôt. . . Car, puisque tu ne peux pas venir déjeuner avec moi, c'est moi qui m'invite chez toi ; nous allons manger et causer ensemble et cela te désennuiera ; veux-tu ?

— Tu es bien gentil ! C'est très bien, mon cher Bertrand ; je vais faire monter notre déjeuner ; tu viens d'avoir une bonne idée charmante ; excuse seulement un peu ton amphitryon improvisé.

— Peuh ! entre amis !

Ils furent bientôt à table et le repas s'annonça le plus gaiement du monde.

Bertrand Grapinet et Raoul Deschamps causaient fort amicalement, et Raoul essayait par mille prévenances de compenser la mauvaise idée qu'il avait eue de son camarade, il y a quelques jours, chez Mme Cerney. Il avait maintenant presque des remords de l'avoir mal jugé.

Sans doute il avait ses mauvais moments ; qui ne les a pas ? Mais après tout, peut-être aimait-il réellement Cécile, et s'il en était ainsi, Raoul ne lui avait-il point causé un véritable dommage en donnant à la jeune fille un avertissement qui tombait à faux puisqu'il résultait d'une opinion injuste.

Pour un peu il eût tout raconté à Bertrand.

Pendant il se content, il se réserva.

Et ce sujet qui les intéressait tous les deux ce fut Bertrand qui l'aborda, mais, bien entendu, comme par hasard.

— Mon cher ami, dit celui-ci à Raoul lorsqu'ils furent au désert, je vais sans doute avoir l'occasion de te rendre ton charmant déjeuner. . . et d'une façon plantureuse. . .

— Ah ! quoi donc ?

— Un repas de noces ? mon cher Raoul, le festin de mes noces à moi. . .

En disant ces mots, Grapinet avait les yeux fixés sur Raoul Deschamps.

— Tu te maries, reprit ce dernier. . . Et quelle est l'heureuse personne. . . Pourrait-on le savoir sans indiscrétion ?

— Son nom importe peu, reprit Bertrand, en regardant toujours Raoul avec intention. Sache seulement que c'est une merveille de vertu sans apprêts, de fraîcheur, de modestie et de beauté.

Raoul eut en ce moment comme une délicieuse vision de l'intérieur qu'il avait pu apprécier déjà chez Mme Cerney ; il murmura :

— Tu es bien heureux...

— Il n'y a pas de dot... Mais quoi ! Je suis bien revenu des idées que j'avais autrefois à ce sujet et je suis arrivé même, ce qui était plus difficile, à convaincre mon père qui est entré sans de trop grandes difficultés dans mes nouvelles vues.

— Oh ! si mon père à moi pensait comme le tien et toi, je deviendrais aussi un tout autre homme...

Raoul Deschamps eut encore à ce moment la pensée de s'affranchir par un aveu de la pensée qui le gênait ; mais ce ne fut plus la crainte du caractère de Bertrand tel qu'il l'avait jusqu'ici connu qui le retint. Ce fut tout le contraire. Il ne se tut point parce que Bertrand lui faisait l'effet d'une mauvaise nature, mais au contraire, parce qu'il le crut revenu en ce moment et à la suite d'un amour sincère à des sentiments de délicatesse.

Il le sentait, en outre ; les confidences de son camarade lui causaient de la tristesse. Il n'était pas envieux ; cependant, une peine, il ne savait pas bien laquelle, venait de se glisser en lui et avait comme effleuré son cœur... Il brusqua la fin de l'entretien sur ce sujet.

— Tu prends du café ?

— Parfaitement — dit Bertrand Grapinet, qui s'amusait intérieurement de l'embarras de Raoul et aussi de la jalousie qu'il lui prêtait.

— Parfaitement, fais également monter des cartes, nous jouerons une partie en savourant ton moka princier.

— C'est cela.

Raoul Deschamps n'avait jamais vu son camarade aussi jovial ; mais s'il avait été un peu physionomiste il eût certainement remarqué la ligne d'ironie méchante qui plissait les lèvres de Bertrand.

Le café servi, les cartes sur la table, il répétait encore :

— Que tu es charmant d'être venu !

— Un écarté ?

— Si tu veux !

N'as-tu pas un procédé pour tourner le roi, Raoul.

Raoul se mit à rire de cette plaisanterie avec une bonne figure bien franche :

— Certainement, je marque le roi quand je veux.

— Cinquante centimes la partie ?

— Ça va.

Les deux se mirent à jouer et bientôt on s'anima. Cette animation du moins gagna Raoul et de son côté elle était bien sincère ;

il ne pouvait s'imaginer qu'elle n'était que simulée du côté de Bertrand.

Comme pour la seconde fois, et par hasard, Raoul Deschamps tournait le roi, Bertrand lui dit sèchement :

— Ah ! mais non, pas de distraction, je t'en prie ! ... Tu ne veux pas, je pense, marquer ce point-là.

— Comment !

— Oui. On s'y prend mieux pour faire ce coup. Tu n'a pûs encore assez d'agilité dans le doigté pour brûler ainsi la politesse aux gens.

— Tu ne parles pas sérieusement ! ...

— Et toi tu veux compter sérieusement ce point ?

— Je te jure que ... Oh ! après tout je n'ai pas besoin de jurer. Voyons, Bertrand, tu veux rire ...

— Je veux si peu rire que je laisse là les cartes, et M. Raoul Deschamps, en lui abandonnant ma mise pour payer enfin ses dettes !

— Cette insolence !

Raoul Deschamps se leva tout pâle et allant à Bertrand, qu'il saisit par le revers de son veston, il lui dit, d'un ton violent :

— Tu sais bien que je suis incapable de tricher ! Pourquoi me cherches-tu querelle ?

— Querelle à vous ! mon cher monsieur, et pourquoi donc, je vous le demande ? Je viens ici en ami et vous me faites payer mon déjeuner de cette façon sordide qui déshonorerait un tripot !

En prononçant ces inexcusables paroles, il avait repoussé Raoul d'un mouvement brusque.

Celui-ci rouge de fureur lui cria alors :

— Tu n'es qu'un drôle !

Et il bondit vers lui pour le frapper.

Bertrand en repoussant la table put maintenir Raoul et lui dit avec calme :

— Nous n'allons pas, je pense, monsieur, nous colleter ici comme des crocheteurs. Vous savez aussi bien que moi ce que vous avez à faire ; dès ce soir vous recevrez de mes nouvelles.

— A votre aise, monsieur, répondit Raoul Deschamps, vous trouverez à qui parler.

Et réussissant à dominer son exaspération, il montra la porte à Bertrand d'un geste correct.

IX

Depuis son retour de Rennes où il était parvenu, comme on l'avu, à connaître l'adresse du fils de M^e Grapinet, Saint-Hubert rôdait à toute heure dans la rue Geoffroy-Marie, à la hauteur du numéro 27.

Il épiait Bertrand.

Il avait transformé son costume ordinaire afin que celui qu'il voulait suivre ne pût reconnaître en lui l'expert en écritures qu'il avait récemment consulté.

Saint-Hubert pensait que lorsqu'il serait sur la piste de Bertrand, il saisirait bientôt toute l'intrigue et ne tarderait pas surtout — ce qui lui tenait le plus au cœur — à retrouver Raoul Deschamps, quelles que fussent l'irrégularité de ses habitudes et la fréquence de ses changements de logement.

Il n'eut pas à revenir un grand nombre de fois pour retrouver Bertrand, mais quelle ne fut pas sa surprise en le voyant sortir un beau matin, accompagné d'un personnage dont l'apparition en cette circonstance lui ouvrit d'étranges perspectives.

— Mais c'est Mériot, le garde de commerce ! Je ne me trompe pas... Que diable est-il venu faire chez M. Bertrand Grapinet... Bon, je sais maintenant qui je dois suivre pour retrouver Raoul Deschamps.

Mis en relations fréquemment par sa profession d'expert avec le monde judiciaire grand et petit, Saint-Hubert connaissait parfaitement Mériot. Il ne se trompait pas.

Après avoir causé un instant sur le trottoir où passait la foule des gens affairés, Bertrand Grapinet et Mériot se séparèrent.

Saint-Hubert n'hésita point à s'attacher aux pas du garde de commerce.

L'expert faisait cette réflexion qui n'était pas honorable pour le fils Grapinet et qui cependant était juste : Bertrand veut se débarrasser de son rival en facilitant l'action de la justice et en indiquant lui-même où demeure celui dont on doit se saisir.

Mériot cependant ne parut pas, à l'idée de Saint-Hubert, se diriger du côté où devait demeurer Raoul Deschamps. Le garde, en effet, s'arrêta chez des huissiers ; il semblait ne vouloir pas profiter immédiatement du renseignement qu'avait dû lui donner Bertrand Grapinet.

Saint-Hubert pensa qu'il fallait l'aborder, l'interroger, le faire parler.

L'aborder ne fut pas difficile, mais pour l'interroger, il fallut une aide et Saint-Hubert n'ignorait pas que les causeries de café, quelque peu arrosées, sont excellentes en ce cas.

Le garde de commerce accepta très bien ce que Saint-Hubert lui offrit. Mais il ne s'empressait pas d'être indiscret.

Mériot buvait, mais il ne parlait pas.

— Mon Dieu ! se dit Saint-Hubert, je comprends que dès les premiers verres il ne se mette pas à parler comme une pie des affaires de son ressort.

Saint-Hubert, sur cette réflexion, l'emmena dans un petit restaurant où l'on fut bien traité.

Au dessert : café, liqueurs et cigares.

Mériot mangea, but, fuma, mais il resta muet.

Du restaurant on passa à la brasserie. On recommença à boire et Mériot but consciencieusement tout ce que voulut Saint-Hubert, — mais rien de plus ; et Saint-Hubert faisait tous les frais même ceux de la conversation.

Bientôt, cependant, en dépit de son peu d'action, la langue du garde de commerce parut s'épaissir . . . Elle s'épaississait, mais elle ne se délia pas.

C'est avec peine qu'il se leva de la chaise où il était assis devant une dernière consommation, dans un débit de liqueurs de la rue Fontaine.

Il se faisait tard, mais en vain donnait-il, ce brave Mériot, les premiers signes de l'ivresse qui d'ordinaire rend bavard. Malgré les habiles questions de Saint-Hubert, il ne se décidait point à commettre l'indiscrétion que l'expert attendait.

— Je crois cependant, dit Saint-Hubert que le voilà un peu parti.

Un excellent café bien chaud, versé dans un petit établissement de la rue Pigale, remit au contraire Mériot et lui restitua toutes ses forces. Le garde semblait maintenant n'avoir pas bu plus que de raison.

— Voyons Mériot, nous n'allons pas encore nous séparer ; les brasseries ont la permission de rester ouvertes jusqu'à deux heures du matin. Voulez-vous encore y faire un tour ?

— Pas de refus, monsieur Saint-Hubert.

— Une fois n'est pas coutume.

— Comme vous le dites fort bien.

Saint-Hubert et Mériot continuèrent donc ; ils fermèrent les établissements de deux heures du matin. Puis ils allèrent dans les deux ou trois qui, dans le quartier Montmartre, reçoivent des clients toute la nuit.

A quatre heures du matin, Saint-Hubert n'était pas plus avancé que la veille. Mériot n'avait desserré les lèvres que pour dire des choses insignifiantes. L'expert pestait intérieurement contre lui-même, mais il ne voulait pas encore lâcher la partie qu'il croyait de temps en temps en bonne voie, notamment quand les deux hommes sortaient d'un café pour rentrer dans un autre.

Était-ce l'effet du grand air ? il semblait à Saint-Hubert que tout-à-coup, dans ces moments, Mériot s'apprêtait à devenir loquace.

Par malheur cela ne durait pas et, une fois de nouveau devant une table de marbre, Mériot redevenait apatique, il ne répondait que par monosyllabes à Saint-Hubert, ou bien il parlait de sa famille.

Il était cinq heures du matin. Les balayeuses avec leur geste mécanique soulevaient de petites nuées de poussière sur les trottoirs ; et à travers les branches des maigres platanes du boulevard Rochechouart, l'aurore d'été se levait, très douce de nuances, habillant le ciel de gaze verte et bleue.

Saint-Hubert n'avait pas l'habitude de ces promenades nocturnes coupées de beuveries excessives ; son visage s'en ressentait. Il était loin d'avoir cet air de fraîcheur qui le distinguait d'ordinaire.

Aussi les marchands de vins reconnurent-ils en lui un simple client d'occasion, en le voyant entrer avec cette éternelle cravate blanche frippée, le vêtement un peu poudreux, le col battu et la physionomie toute tirée.

Mériot, lui, se tenait très bien, pas un poil de sa moustache en brosse n'avait bougé.

Saint-Hubert s'était cependant beaucoup plus ménagé que lui.

Ils burent encore sur le comptoir ; ils avaient fermé les brasseries de nuit, ils ouvrirent les buvettes matinales.

Dans l'état de fatigue où ils se trouvaient tous les deux, ils avaient perdu la notion de l'heure, il ils ne ressentaient cependant aucun besoin de rentrer chez eux. . .

Tout à coup, comme si l'on venait de lui enfoncer une épingle dans le bras, Mériot regarda l'horloge et se mit à pousser un juron qui fit sursauter Saint-Hubert.

— Six heures ! Il est six heures ! . . . Je n'y serai jamais à temps.

— Où cela ?

— Eh ! mais, au bois de Boulogne. . . Ils vont se battre. . . J'arriverai trop tard. . . Un fiacre, vite un fiacre.

— Comment, ils vont se battre. . . MM. Raoul Deschamps et Grapinet se battent !

— Quoi ! vous savez !

— Mais non. . . Parlez, je vous en prie, Mériot. . . Il s'agit d'eux, n'est-ce pas ?

Mais Mériot, comme mû par un ressort, sans rien répondre se mit à courir après une voiture qui l'emporta rapidement.

— Hélas ! dit Saint-Hubert en s'affalant sur une chaise, que vaut-il se passer ? Grapinet a trouvé sans doute le moyen de faire prendre Raoul en le forçant à sortir de chez lui pour aller se battre. . . Pourvu que Mériot arrive à temps sur le terrain. . . ! Car mieux vaut Clichy qu'un coup d'épée possible. Malheureux que je suis, c'est moi qui ai retardé Mériot et qui suis peut-être cause d'un malheur.

X

Le soir de la scèue chez Raoul Deschamps, deux amis de Bertrand Grapinet s'étaient présentés chez Raoul pour lui demander une réparation par les armes.

— Ce serait plutôt à moi à la réclamer, avait répondu celui-ci, mais ce n'est qu'un détail. . . Vous serez satisfaits, messieurs, demain vous pourrez vous aboucher avec deux de mes amis et l'affaire suivra son cours.

Les négociations ne languirent point. Raoul Deschamps, très aimé de ceux qui le connaissaient, n'eut point de peine à trouver deux témoins qui lui épargnèrent même les démarches que sa situation ne lui permettait pas de faire.

La rencontre fut fixée pour six heures et demie du matin, dans une contre-allée du bois de Boulogne. L'arme choisie était le fleuret.

Raoul Deschamps qui depuis la veille se mettait l'esprit à la torture pour comprendre quelque chose à la conduite de Bertrand, se disait :

— Est-il possible que pour une vaine querelle de jeu, deux camarades, deux amis d'enfance aillent sur le terrain. Oh ! si mon père et son père qui sont si liés eux aussi l'apprenaient ! Ils seraient dans la désolation. . . !

Mais après tout, ce n'est pas moi qui ai tort et si Bertrand paye son insolence, tant pis pour lui ; c'est décidément un être insociable.

De son côté Bertrand Grapinet se félicitait.

Le matin du duel, il monta d'une façon très décidée dans la voiture des témoins. On partit vers le bois de Boulogne, par une matinée superbe.

Les témoins de temps en temps se penchaient à la portière pour voir si l'on arrivait, si l'on était près du terrain qu'ils avaient choisi la veille, d'accord avec les témoins de Raoul.

Ils firent bientôt arrêter le cocher.

Pendant tout le temps de la course en fiacre, Grapinet s'était montré gai ; il avait causé avec une animation modérée dans la crainte de paraître trop nerveux devant ses amis ; ceux-ci avaient pu admirer son sang-froid.

Mais quand on descendit de voiture Grapinet eut malgré lui un mouvement fébrile.

— C'est ici ?

— Oui, lui répondirent les témoins.

Il demanda encore :

— C'est l'heure ?

Un des témoins regarda à sa montre et lui répondit qu'ils étaient en avance de dix minutes.

Grapinet respira.

Tout en se dirigeant vers le milieu de la contre-allée où devait avoir lieu le combat, il jetait des regards inquiets des deux côtés et ses yeux sondaient le bois de Boulogne.

Il parvenait cependant à dissimuler son anxiété.

Une silhouette qui se profila entre les branchages lui donna un moment d'espoir. Ce n'était qu'un promeneur matinal qui ne s'arrêta point.

Il se sentit les jambes un peu faibles.

— Encore cinq minutes, dit un des témoins.

Une voiture découverte apparut. Bertrand ne put s'empêcher de tressaillir.

Il n'y avait qu'une seule personne dans cette voiture. . . Mais plus elle s'approchait plus Grapinet perdait courage. . . c'était le médecin qui rejoignait les témoins de Bertrand.

— Seraient-ils en retard ? dit un des amis, il va être l'heure juste.

— Peut-être, hasarda Grapinet, M. Descamps a-t-il craint au dernier moment de sortir de chez lui ; il est sous le coup de poursuites pour dettes et il peut craindre d'être appréhendé au corps.

— Il nous eut expliqué sa situation.

— Voilà, je crois, un fiacre.

En effet, Bertrand avait bien entendu : un fiacre s'engageait dans l'allée et roulait doucement sur le sable fin, pendant que Grapinet se demandait avec angoisse si ce fiacre-là contenait trois hommes ou un seul.

Il en contenait trois : Raoul sortit le premier, sautant légèrement, très ingambe, et presque souriant. Puis ses deux amis mirent pied à terre.

— Oh ! ce Mériot, ce Mériot !

Grapinet était à ce moment pâle comme un mort.

— Eh bien ! Messieurs, dit un des témoins, il est l'heure, nous allons mesurer les armes.

— Pardon, Messieurs, dit Bertrand, quel est le numéro des fleurets ?

— Il n'a pas été spécifié.

— C'est un oubli.

— Nous avons, reprirent les amis de Raoul, apporté des fleurets numéro cinq.

— Nous aussi, répondirent les amis de Bertrand.

— Nous sommes donc d'accord.

Grapinet demanda encore à parler en particulier à ses témoins ; et tout en jetant un coup d'œil vers l'entrée de la contre-allée pour voir si Mériot n'arrivait pas, il essayait de soulever encore quelques difficultés pour gagner du temps.

On jeta une pièce de cinq francs en l'air pour tirer les places.

L'avantage fut à Grapinet.

Il choisit donc la place, après quelque hésitation . . . Il réprimait un léger tremblement, et ses lèvres pincées exprimaient son effroi.

Il se déshabilla lentement.

Il garda son gilet de flanelle sous sa chemise, malgré l'avis du médecin qui craint toujours qu'en cas de blessure elle soit envenimée par la laine s'accrochant aux pointes des fleurets. Le médecin au moment où les deux adversaires allaient se mettre en garde, intervint donc pour faire observer ses prescriptions par Bertrand.

Bertrand gagna encore à cela deux minutes — mais Mériot ne se montrait toujours pas.

Un moment, Grapinet se demanda s'il ne provoquerait pas des explications pour arrêter l'affaire et amener une réconciliation sur le terrain. Mais à la vue de Raoul très ferme et le front haut, le regardant d'aplomb, il sentit le courage lui revenir ; la haine tendit tous ses ressorts et d'un mouvement nerveux, n'espérant plus Mériot il tomba en garde.

— Allez, Messieurs.

Raoul chargea comme un fou.

Grapinet rompit ; il rompit à ce point qu'on dut arrêter les combattants qui ne parvenaient pas à se trouver à distance utile.

Grapinet tout en sueur demanda à se reposer un instant.

Il jeta devant lui des regards désespérés, mais pas un fiacre, pas un homme ! Mériot avait décidément oublié la consigne.

On remit les adversaires en garde.

Raoul furieux désarma Grapinet d'un vigoureux coup de contre-de-quarte. . . Cela donna encore, à Bertrand, le temps d'attendre Mériot. . . Mais si peu ! En effet, à peine eut-il ramassé son arme qu'il s'élança sur Raoul dont le fleuret l'atteignit en pleine poitrine.

Grapinet tomba.

Le médecin, les témoins, Raoul, lui-même, s'empressèrent autour de lui.

— Messieurs, dit le médecin après avoir examiné la blessure, je ne pourrai me prononcer que demain.

A ce moment une nouvelle voiture débouchait dans la contre-allée ; c'était le fiacre de Mériot.

XI

La prison pour dettes n'était point ce qu'on pourrait croire. Il y avait loin de cette bénigne maison au cachot romantique dont la paille suintait une humidité légendaire.

Aussi comprend-on bien Mercadet à la réunion des créanciers, dans la comédie de Balzac. Il dit d'un ton allègre : " Allons à Clichy, Messieurs, allons à Clichy ! " Souvent des débiteurs aimaient mieux passer par là quelque temps que de payer leurs dettes.

Les prisonniers de Clichy n'étaient point en effet des reclus séparés du monde, privés de voir leurs proches et leurs amis. Ils pouvaient recevoir ; il s'est fait des festins en cet établissement qui restent acquis à l'histoire. L'incarcération du célèbre fournisseur des

armées du premier empire, Ouvrard, semble être aujourd'hui une légende dorée. Rien n'est plus authentique, cependant, que l'aventure de ce millionnaire qui transforma la prison de Clichy en maison de plaisance où il tenait table ouverte avec une incroyable prodigalité.

Raoul ne devait donc pas être saisi d'une grande tristesse en s'installant dans son nouveau logement et sans les événements qui avaient accompagné son incarcération il n'eût éprouvé qu'une émotion modérée.

Mais, dispute, duel, arrestation sur le terrain, tout cela tournait dans sa tête . . .

Bien qu'il allât avoir le temps d'y penser et que la première chose à faire eût été de s'occuper de la façon dont il vivrait dans sa prison, Raoul ne put s'arracher l'esprit pendant le premier moment aux aventures dont il venait d'être le héros et la victime.

Il y aurait songé jusqu'au soir si, vers midi, il n'avait entendu frapper.

Raoul eut un geste d'impatience. Le pire des ennuis en prison est peut-être de ne pouvoir fermer sa porte.

— C'est moi, Monsieur, Belin, votre gardien, pour vous servir.

Pourquoi frappez-vous ? Vous savez bien que je ne peux pas ouvrir.

— Je ne demande pas à Monsieur de m'ouvrir, dit l'homme, mais la permission de me laisser ouvrir.

— Tiens, se dit Raoul, un respectueux ! Entrez, Monsieur Belin, entrez.

Belin donna un coup de clef dans l'énorme serrure et fit son apparition dans la prison.

C'était un petit homme, gros, gras et tout rond. Il marcha à pas de loup, jusqu'au milieu de la pièce, son béret à la main et demi incliné :

— Si Monsieur a besoin de mon service . . . Monsieur est dans mon service . . . le directeur est indulgent ; moi plus encore que le directeur ; et je viens rappeler à Monsieur qu'il a le droit de s'émaniciper de la nourriture réglementaire ; je pourrai, s'il le veut, le nourrir à la pistole ; vieux système qui a du bon et auquel on revient tous les jours, tant les hôteliers ont fait regretter les geôliers. Je donnerais alors à Monsieur un repas de famille : mets bourgeois avec vin qui me vient tout droit d'un cousin de Bourgogne.

Si Monsieur, cependant, avait un restaurant de prédilection, je

m'empresserais d'avoir l'honneur d'y faire chercher ce que son appétit désire.

— Je n'ai pas faim.

— J'observerai à Monsieur que l'appétit vient en mangeant.

— Servez-moi alors n'importe quoi... avec du vin... vous avez du vin ?

— Oh ! Monsieur, les plus vénérables bouteilles... Monsieur veut-il du poulet sauté.

— Ce que vous aurez... apportez vite et laissez-moi.

Belin fit une profonde salutation et s'en alla — comme il était venu, sur la pointe du pied et à reculons, avec tout un déploiement de postures respectueuses.

Il revint un quart d'heure après avec des bouteilles sous le bras droit, une miche sous l'aisselle gauche ; plats et assiettes dans la main, une serviette aux dents.

Il dressa la table avec dextérité, disposa fort convenablement le couvert et servit très bien le déjeuner.

Raoul comprit qu'il n'était pas là la proie d'un géolier farouche et le sieur Belin, son gardien, lui parut être un homme accommodant.

Quand il eut déjeuné assez passablement il regarda un peu autour de lui et fit l'examen de sa prison.

A ce moment un rayon de soleil se jouait sur le badigeon jaune, couleur administrative, qui teintait les murs et en illuminait des parties. Ce spectacle lui eut été agréable si une lourde boiserie noire rompant l'harmonie des nuances ne lui eût rappelé, avec une serrure énorme, l'endroit où il se trouvait depuis le matin.

Son lit, sur lequel il alla s'asseoir un moment, lui parut un peu dur.

Et il ne tarda pas à retomber, le front dans ses mains, tout entier à ses rêveries.

Il pensait à une prison bien plus douce, à une captivité égayée par des réflexions émues, mais souvent riantes, à ce cinquième étage de la maison numéro 17, rue Geoffroy-Marie, où il avait vu pour la première fois le frais visage de Cécile Cernay.

Cette charmante figure qui s'élevait tout naturellement dans son esprit avait pour repoussoir naturel le profil sec de Bertrand Grapinet.

Et par une particularité remarquable de sa songerie, ce n'était pas le fleuret à la main devant lui, qu'il revoyait en ce moment Bertrand

Grapinet, ce n'était pas non plus chez lui, devant les cartes froissées et lui lançant l'insulte, il se le figurait chez Mme Cernay. Il se le représentait dans ce charmant cadre d'intérieur où il détonnait abso- lument.

Raoul pensa qu'il ne pourrait plus surveiller ses agissements auprès de Mlle Cernay comme il se l'était promis. Cette chère petite Cécile se laisserait-elle abuser par des promesses ? Oh ! non ! Ce n'était pas possible. Cette aventure fâcheuse, et trop commune, elle n'en serait pas la victime ! Cependant Raoul Deschamps en songeant à elle avait le cœur bien serré . . .

Raoul ne se demandait point pourquoi l'innocence des femmes, l'ayant si peu intéressé jusque là le touchait si fort maintenant qu'il s'agissait de Cécile ; pourquoi ce paisible tableau de l'intérieur entrevu au milieu de sa vie dissipée transformait à ce point les habi- tudes de sa pensée et le courant ordinaire de ses idées ? La solitude où il allait se trouver pendant quelque temps lui permettrait peut- être de donner la réponse à cette question.

En attendant, il continuait à trouver fort équivoque la conduite de Bertrand Grapinet qui ne pouvait, étant donné le personnage, vouloir sérieusement se marier avec une femme sans fortune.

— Et à qui la faute, se disait Raoul, si elles sont pauvres ? à mon père, à nous, à notre famille du moins, à l'oncle Broc qui ne les a pas récompensées de leurs soins. C'était donc à moi de veiller sur elles, par un juste retour des choses. Mais, hélas ! je suis empêché, et pour cause.

Il faut que je sorte d'ici le plus tôt possible. mon père ne peut pas me tenir bien longtemps rigueur, je vais lui donner les assurances les plus formelles que je me repens et que je peux devenir désor- mais . . .

Il fut interrompu encore dans sa méditation par le sieur Belin qui entra cérémonieusement et lui remit une carte de visite.

— On reçoit donc ici ?

— Parfaitement, Monsieur, quand on a su se faire bien venir de l'administration que j'ai l'honneur de représenter en ce moment dans la sphère du service où vous êtes compris . . .

— Bien, bien, interrompit Raoul très intrigué en jetant les yeux sur la carte qui lui était apportée.

Il y lisait : *M. Saint-Hubert, expert en écritures publiques et privées, passage Jouffroy.*

Et au bas de ces noms et titres écrit d'une main splendide, ce mot négligé au crayon : *Plumasson pour les amis*.

— Saint-Hubert ! Plumasson ! Ah ! Oui, le marchand de plumes de Rennes ! Ce pauvre Plumasson ! ma foi, s'il vient pour m'emprunter cent sous il tombe mal.

XII

La surprise de Raoul Deschamps fut grande quand il vit entrer Plumasson ou plutôt M. Saint-Hubert ; car il ne restait plus rien de feu Plumasson, du moins dans le costume.

— Est-ce un rêve ?

Non, cher monsieur Raoul, c'est bien moi Plumasson que vous voyez, moi qui vous cherche depuis trois jours.

— Et pourquoi cela ?

Oh, mais, toute une affaire ! Je vous avais perdu de vue depuis deux ans et c'est là tout le mal. . . Si j'avais eu votre adresse vous évitiez tout ce qui vous est arrivé.

— Vous m'apportiez de quoi payer mes dettes ?

— Hélas ! le puis-je ? malgré une prospérité apparente et l'envie que j'en ai bien sincèrement, cela n'est pas possible encore en ce moment ; et le jour où je pourrai, certainement monsieur Deschamps se sera laissé fléchir et vous ne serez plus depuis longtemps à Clichy.

— J'allais lui écrire quand vous êtes arrivé ; mais que me voulez-vous donc, mon cher Plumasson ?

— Vous éclairer sur l'intrigue dont vous avez été victime de la part de Bertrand Grapinet.

— Quoi, vous savez !

— On m'a apporté pour soumettre à l'expertise un billet où l'on mettait en garde une certaine jeune fille contre un certain Bertrand Grapinet de votre connaissance et pour tout vous dire c'est Bertrand lui-même qui est venu.

— Eh ! quoi ! le billet est tombé entre ses mains.

— Vous l'ignoriez ? mais alors le duel !

— Le duel a eu une toute autre cause : une querelle de jeu, suscitée par Bertrand, d'ailleurs. Le sort heureusement ne l'a pas favorisé et je lui ai donné un coup d'épée qu'en toute autre circonstance je regretterais profondément.

— Mais vous n'ignorez pas qu'en le recevant il est tombé dans son propre piège.

— Comment cela ?

— Oui, il avait avisé Mériot, le garde de commerce, de l'heure du duel ; et Mériot devait vous appréhender au corps avant l'affaire ; il est arrivé en retard.

Ce n'est pas possible !

— Dame ! réfléchissez bien : M. Grapinet vous provoque sous un faux prétexte ; il vous attire hors de chez vous en organisant une affaire d'honneur ; vous voyez qu'il s'agit d'un plan parfaitement préparé et, qu'à part une erreur dans l'heure de l'arrestation et une blessure qui assurément n'était pas dans ses intentions, il est arrivé à ses fins, puisqu'il vous met dans l'impossibilité de veiller sur votre protégée.

Raoul Deschamps se mit à marcher avec agitation dans la pièce où il était emprisonné. Tant de lâcheté passait son loyal caractère.

Il ne pouvait croire que Bertrand Grapinet eut eu l'infâme pensée de le faire saisir pour se débarasser de lui. Cependant tout le prouvait. Et cette charmante petite Cécile qui se trouvait mêlée à cet imbroglio sans avoir rien fait pour cela que d'être gracieuse et bonne et belle ! Non, il était impossible que Bertrand Grapinet réussît ; il ne le méritait pas ; et de plus, il venait de se distinguer par un acte méprisable qui devait tôt ou tard se payer.

Raoul se retourna vers Saint-Hubert ; il compléta les détails que la conversation n'avait fait qu'effleurer. Il montra une pleine confiance à l'excellent homme qui de son côté lui témoignait tant d'intérêt. Il ne lui cacha rien, et Saint-Hubert fut bientôt au courant de tout, depuis son emprisonnement de quelques heures dans l'appartement de Mme Cernay jusqu'aux dernières émotions du duel avec Grapinet.

Une chose le frappa surtout dans le récit de Raoul, c'est que les dames Cernay, dont il s'agissait, fussent précisément les mêmes qui avaient été oubliées par le testament de l'oncle Broc.

Il y avait là un rapprochement curieux des personnes et des choses et M. Saint-Hubert y réfléchissait encore longtemps après avoir quitté Raoul, à qui il avait offert toute son activité et tout son dévouement.

A peine fut-il parti que Raoul écrivit à son père dans le sens qu'il avait résolu ; il lui manifestait ses regrets et il promettait de ne plus faire de dettes à l'avenir.

Cette lettre toucherait-elle M. Deschamps ?
En attendant, Raoul restait à Clichy.

XIII

Mme Cernay et sa fille Cécile vaquaient aux soins du ménage, quand on frappa à la porte. Un monsieur bien mis demanda à leur parler pour recommander une œuvre qui devait toucher tous les cœurs charitables.

Mme Cernay fit entrer l'étranger dans le petit salon : Mlle Cécile n'était point de trop (il s'agissait de charité), elle vint également.

Le visiteur qui n'était autre que Saint Hubert commença par un éloquent préambule sur la charité en général et il se présenta comme membre d'une association de bienfaisance : *L'Œuvre des petites prisons*. Il parla à ce sujet de l'ancien rachat des captifs et en de tels termes que Mme Cernay et sa fille trouvaient que ce monsieur s'exprimait avec une suprême élégance ; elles ne purent que l'approuver.

Ne croyez pas, ajouta M. Saint-Hubert, qu'ils s'agisse de ces captifs durement frappés par les lois pour des délits ou des crimes. Je ne saurais, je vous l'avoue, me dévouer jusqu'à recommander des hommes indignes de pitié. L'œuvre dont je suis zéléteur, est celle des prisonniers pour dettes que l'on retient à Clichy.

Combien y en a-t-il, continua le zéléteur improvisé, qui ne sont point incarcérés par leur faute ! Ils n'ont manqué à aucun de leurs devoirs d'homme, et cependant comme ils n'ont pu payer leurs dettes, ils languissent privés de liberté ; n'est-ce pas vraiment fâcheux ! c'est en somme, pour eux un double malheur.

— En effet, reprit Mme Cernay, bien des honnêtes gens peuvent se trouver dans ce cas.

— En effet ! reprit Cécile qui était la bonté même.

— Je pourrais citer des exemples . . .

Les deux femmes devinrent attentives ; qui dit *exemples*, dit *anecdotes*, celles-ci de plus semblaient devoir être touchantes.

— Un vieillard, commerçant, honnête et estimé toute sa vie, ne peut faire face à ses affaires. Il est renfermé à Clichy. La somme d'argent pour le délivrer ne serait pas grosse. J'espère bien que les personnes qui se sont vouées à l'œuvre, sauront user d'activité pour empêcher cet infortuné de finir sa vie en prison.

— Pauvre homme ! dirent en chœur Mme et Mlle Cernay.

Et Cécile cherchait déjà dans sa poche, la clef du petit secrétaire où elle mettait ses économies de jeune fille.

— Je pourrais encore en citer et dix, plutôt qu'un ; mais le plus malheureux de tous est un jeune homme que j'ai vu là-bas ; il n'est point, il est vrai, dans une des plus mauvaises pièces de ce triste établissement, mais les circonstances qui l'ont privé de sa liberté sont vraiment cruelles.

Ce jeune homme, dont vous me permettrez de taire le nom, est un inventeur ; il a fait une découverte superbe, mais il a été exploité si bien, qu'à l'âge de 26 ans, après avoir mangé ce que lui envoyait son père, un riche propriétaire de Bretagne, celui-ci s'est lassé et l'a abandonné à la veille même où il allait trouver, après un travail ardu, le dernier secret de son invention. Maintenant il est à Clichy, triste, découragé, pâli par les labeurs.

— Pauvre jeune homme ! murmura Cécile.

— Plus à plaindre que vous ne pensez, mademoiselle ! reprit Saint-Hubert d'une voix attristée. Oui, bien à plaindre ; car il voulait se marier ; il aimait une jeune fille bonne et belle, attachée à ses devoirs et qui est maintenant perdue pour lui . . .

— Si elle a du cœur, non ! interrompit Mlle Cernay.

Sa mère lui jeta un regard pour réprimer la vivacité de sa franchise.

— Voilà la question, continua Plumasson, aura-t-elle du cœur ?

Cécile avait encore bien envie de placer son mot, mais sa mère la contint de nouveau.

— La situation du jeune inventeur se complique encore . . . mais je ne sais pourquoi j'abuse de votre temps et de votre attention, mesdames . . . Quand je parle de personnes auxquelles je porte intérêt, je crois toujours que ceux à qui j'en parle, partagent mes sentiments . . .

— Mais vraiment, oui, Monsieur, continuez, reprit Cécile avec vivacité.

— Cela tient du roman : ce jeune homme se cachait de ses créanciers depuis quelque temps ; et le garde de commerce lui faisait une chasse effrénée. Peut-être aurait-il échappé s'il avait eu du temps, mais il fut trahi par un ami intime. Celui-ci, sous le prétexte d'une affaire d'honneur, le conduisit, pour ainsi dire, entre les mains du garde de commerce . . .

A suivre.